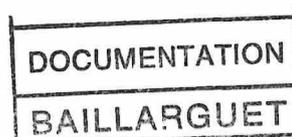


**Centre de Coopération
en Recherche Agronomique
pour le Développement
(C.I.R.A.D.)**
Département d'Elevage
et de Médecine Vétérinaire Tropicale

Campus de Baillarguet
BP 5053
34032 Montpellier
Cedex 1

Caisse Française de Développement

35 rue Boissy d'Anglas
75379 Paris
Cedex 8



**ANALYSE DE LA FILIERE AVICOLE MODERNE
PERIURBAINE DE NIAMEY (NIGER)**

Virginie CREUNET
D.E.S.S. de productions animales en régions chaudes

Octobre 1997

Document réalisé avec l'appui de la **Mission Française de Coopération et d'Action
Culturelle**

Projet du Fond français d'Aide et de Coopération
"Appui institutionnel au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage"

REMERCIEMENTS

Je remercie :

- M. Hubert GUERIN (C.I.R.A.D. Montpellier), Dr Michel PICARD (Station de Recherche Avicole de l'I.N.R.A. de Tours) et M. Denis BASTIANELLI (C.I.R.A.D. Montpellier) pour les notions d'aviculture qui m'ont inculquées, pour l'aide qu'ils ont fourni à la préparation de ce stage et pour leurs conseils vis à vis du contenu de celui-ci,
- le Dr Robert TIBAYRENC (conseiller du directeur de l'élevage) pour sa présence et ses conseils,
- M. Denis HERBEL (conseiller du ministre de l'agriculture),
- Dr Xavier PACHOLEK,
- les aviculteurs et les différents intervenants de la filière qui ont répondu à mes innombrables questions, avec patience,
- les actuels et anciens responsables de l'élevage : Dr TAHIROU, Dr BAZA,
- M. Assoupi GARA et M. Sain Lawally ADDOH (S.I.M.), M. MAI (Direction Nationale des Statistiques), Dr Boubé HAMBALLI (Communauté Urbaine de Niamey) et leurs équipes,
- Djibo pour sa disponibilité, sa diplomatie et sa bonne humeur.

Je tiens tout particulièrement à remercier ceux qui ont rendu agréable mon séjour au Niger : Léopold et David, Olivier, Nicolas, Didier, Pierrette, Stéphane, Sébastien et tous les autres CSN (Coopérants du Service National).



RESUME

Avec près de 600 000 habitants, Niamey est la capitale du Niger, pays sahé-ro-sahélien soumis à une croissance démographique forte, à une urbanisation rapide et à déficit alimentaire structurel.

L'élevage représente la seconde recette d'exportation du pays, après l'uranium et l'économie est dominée par le secteur informel.

La mise en place et l'arrêt des programmes de développement de l'aviculture ont coïncidé avec le boum (début des années 70) et la crise de l'uranium (fin des années 80). Pendant cette période, près d'un milliard et demi de FCFA ont été investis dans les structures étatiques, l'aviculture moderne et traditionnelle.

Pendant cette étude, 34 aviculteurs intensifiés (capacité supérieure à 1 000 volailles) ont été recensés dans et la périphérie de la capitale, dont 14 encore en activité et 29 inscrits à la coopérative des aviculteurs de Niamey. Les élevages modernes sont orientés vers la production d'œufs de consommation. Seulement 6 % de leur capacité de production (84 000 volailles) sont exploités, ce qui ne permet la mise sur le marché de Niamey que d'un million d'œufs par an. Les importations du Nigeria et de Côte d'Ivoire (œufs de poule) et du Burkina Faso (œufs de pintade et pintades) vers ce centre de consommation s'élèvent à près de 9 millions d'unités par an et concurrencent sévèrement les produits locaux.

Le marché de Niamey présente deux types de consommateurs :

- la population locale dont l'intérêt porte sur les œufs importés (les moins chers mais souvent de mauvaise qualité) et sur le poulet de brousse (élevages traditionnels), adapté aux pratiques culinaires des autochtones,
- la population expatriée demandeuse d'œufs frais et au contenu bien jaune, et de poulets d'élevage moderne.

Les principaux problèmes rencontrés sont le taux de mortalité compris entre 15 et 50 % et le taux de ponte variant de 30 à 70 %, mais généralement voisin de 40%.

Le développement de l'aviculture moderne de Niamey ne pourra se faire sans:

- la réduction de la charge des intrants,
- l'adaptation du crédit à ce type d'activité,
- l'amélioration de la qualité de l'alimentation
- la formation et l'encadrement des employés avicoles,
- la responsabilisation des aviculteurs, fonctionnaires, vis à vis de cette activité.

Mots-clé : filière avicole, aviculture, poulet, pondeuse, œuf, consommation, commercialisation, Niger.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	1
RESUME	2
SOMMAIRE	3
AVERTISSEMENTS	5
ACRONYMES ET SIGLES	5
INTRODUCTION	6
I) Présentation générale	7
I.1) Situation et climat	7
I.2) Population	8
I.3) Economie	9
I.3.1) L'agriculture	9
I.3.2) L'élevage	10
I.3.3) Le Nigeria	11
I.4) Méthode de travail	12
II) Niveau de vie et consommation	12
II.1) Niveau de vie	12
II.2) Analyse quantitative de la consommation alimentaire	14
II.3) Consommation de viande et d'oeufs	15
II.3.1) selon la classe socioprofessionnelle du chef de famille	15
II.3.2) selon la tranche de sortie annuelle d'argent	16
II.3.3) selon la taille du ménage	17
II.4) Analyse quantitative des apports nutritifs de la ration alimentaire	18
II.5) Prix à la consommation	19
III) Commercialisation et flux de produits avicoles	21
III.1) Commercialisation	21
III.1.1) Circuits de commercialisation de la volaille	21
III.1.2) Circuits de commercialisation des oeufs de consommation	23
III.2) Flux de produits avicoles	25
III.2.1) Importations	25
III.2.2) Exportations	26
IV) La filière avicole moderne périurbaine de Niamey	27
IV.1) Historique de la filière avicole moderne périurbaine de Niamey et coopération germano-nigérienne	27
IV.1.1) Historique de la filière avicole moderne périurbaine de Niamey	27
IV.1.2) Coopération germano-nigérienne	30
IV.2) Typologie des élevages, infrastructures et conduite d'élevage	31

IV.2.1) Typologie des élevages	31
IV.2.2) Infrastructures	34
IV.2.3) Conduite d'élevage	35
IV.3) Production	36
III.3.1) Production d'oeufs de consommation	36
III.3.2) Production de viande de volaille	36
IV.4) Analyse économique	37
IV.5) La coopérative des aviculteurs de Niamey	41
IV.6) Structures d'appui à la filière avicole	42
IV.6.1) Encadrement	42
IV.6.2) Recherche avicole	43
V) Intrants	44
V.1) Poussins d'un jours	44
V.1.1) Station avicole de Goudel	44
V.1.2) Importations	47
V.2) Alimentation	49
V.2.1) Usine d'Aliments du Bétail de Niamey	49
V.2.2) Autres productions	53
V.3) Maladies et produits vétérinaires	54
V.3.1) Maladies	54
V.3.2) Produits vétérinaires	55
V.3.2.1) Circuits de commercialisation	55
V.3.2.2) Fournisseurs	55
V.3.2.3) Produits vétérinaires et prix	56
V.3.2.4) Effet de la dévaluation	57
VI) Financement : lignes de crédit d'investissement aux petites et moyennes entreprises	58
VI.1) Les "Aides aux Initiatives Productrices de Base" (A.I.P.B.) de la Caisse Française de Développement	58
VI.2) Les crédits aux promoteur privés par l'agence d'exécution A.F.E.L.E.N. (Agence de Financement et d'Encouragement de la Libre Entreprise au Niger)	60
VI.3) La Conféjes (Conférence des états ayant le français en commun)	61
CONCLUSION	62
BIBLIOGRAPHIE	65
ANNEXES	68

AVERTISSEMENTS

Les chiffres recueillis sont souvent issus de sources différentes, ce qui peut parfois expliquer leur manque de cohérence.

A cela s'ajoute le fait que l'économie nigérienne est dominée par le secteur informel et de ce fait les informations ne sont que très rarement divulguées ou lorsqu'elles le sont, elles ne correspondent pas exactement à la réalité.

Les chiffres présents dans ce rapport permettent de se faire une idée des productions et des flux commerciaux mais ne doivent en aucun cas être considérés comme totalement fiables.

ACRONYMES ET SIGLES

AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
BDRN	Banque de Développement de la République du Niger
BOAD	Bank of African Développement
CAG	Centre Avicole de Goudel
CFD	Caisse Française de Développement
CNCA	Caisse Nationale de Crédit Agricole
EAN	Entreprendre Au Niger
EPA	Etablissement Public à caractère Administratif
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
FAO	Food and Agricultural Organisation
FED	Fond Européen de Développement
FINDA	Filière Nationale de Développement de l'Aviculture
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisme des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPEN	Office de Promotion de l'Entreprise Nigérienne
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RFA	République Fédérale Allemande
SONAL	SOciété Nigéro-Arabo Lybienne de la promotion et de la commercialisation de produits agro-pastoraux
TPE	Très Petites Entreprises
TUB	Technische Universität Berlin
UAB	Usine d'Aliment du Bétail

INTRODUCTION

Le Niger, grand pays sahélo-saharien (1 267 000 km²), est confronté à des caractéristiques physiques difficiles qui influencent la répartition des cultures et de la population (9 millions d'habitants), essentiellement concentrées au sud. La zone pastorale s'étend sur près de la moitié du territoire et le Niger est le seul cours d'eau permanent. L'enclavement du pays handicape l'activité économique orientée vers la satisfaction des besoins élémentaires. La marge de manoeuvre est étroite et l'avenir sera nécessairement régional.

Par ailleurs, le Niger est confronté à une rapide croissance démographique, supérieure à l'accroissement de la production agricole (déficit alimentaire structurel) et à une urbanisation galopante. L'économie du pays devra s'adapter à ce phénomène courant dans les pays en voie de développement et favoriser l'intensification agricole afin de préserver l'environnement et atténuer les dissensions entre agriculteurs et éleveurs. Dans ce cadre, l'aviculture s'insère comme un outil adéquat pour répondre aux exigences précédentes. En effet, c'est un moyen rapide de produire des protéines animales à bon prix, avec une faible consommation d'espace.

Le présent document se propose de faire l'analyse de la filière avicole moderne périurbaine de Niamey, de mettre en évidence les contraintes de celle-ci et d'identifier un éventuel programme de réhabilitation et de développement de la filière. Il se basera pour cela sur l'étude de la consommation dans la capitale du Niger, sur la production et la commercialisation des produits avicoles et sur les principaux acteurs de la filière en terme d'approvisionnement en intrants, en équipement ainsi qu'en terme de crédit, soins vétérinaires et conseils techniques.

I) Présentation générale

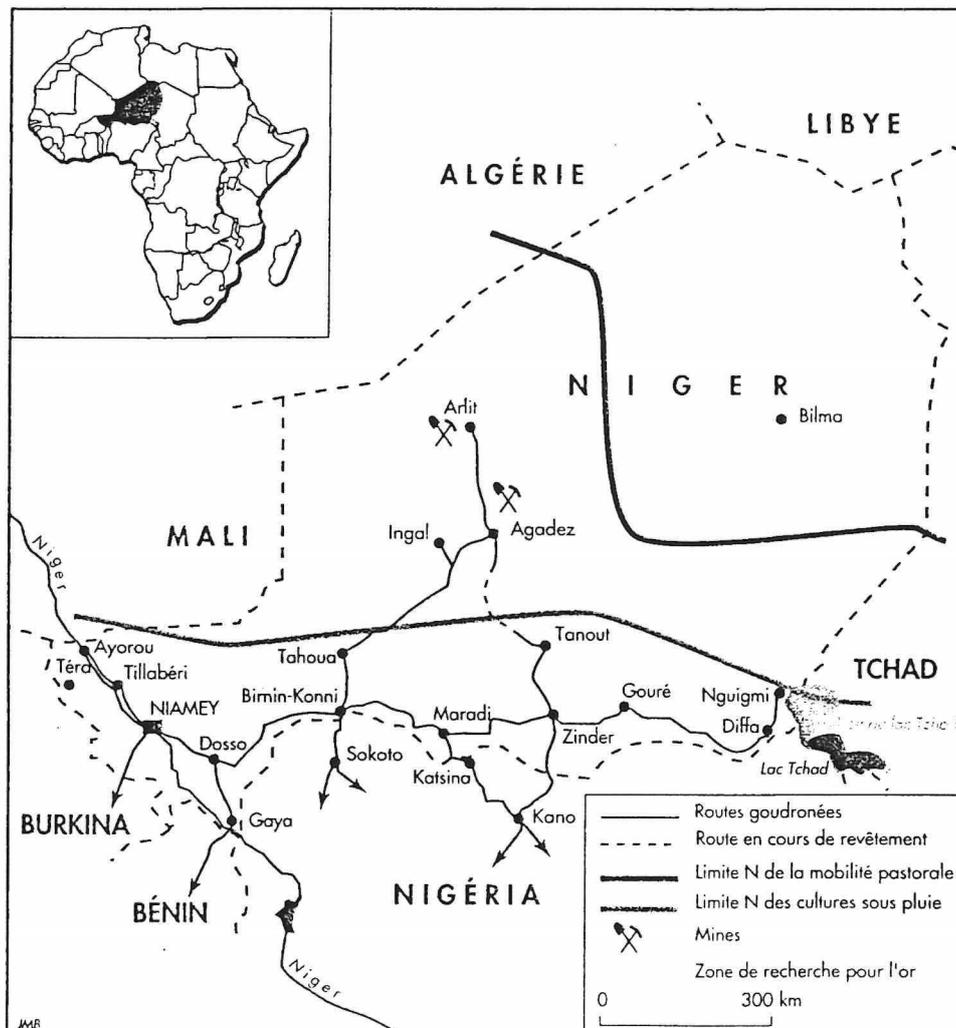
Ancienne colonie française, le Niger est devenue une république indépendante le 3 août 1960.

I.1) Situation et climat

De relief peu contrasté, le Niger couvre une superficie de 1 267 000 km² dont 125 200 km² seulement à vocation agricole. Il est enclavé entre le Bénin, le Nigeria, le Tchad, la Libye, l'Algérie, le Mali et le Burkina Faso.

Les deux-tiers du territoire sont désertiques et le climat est de type tropical aride : saharien au nord et sahélien, au sud.

Carte du Niger



La capitale du Niger est Niamey, elle compte près de 600 000 habitants. Les principales villes sont Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso, Agadez, Diffa et Arlit.

I.2) Population

L'évolution et la composition de la population nigérienne depuis 1964 figure dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau n°1 : Evolution et composition de la population nigérienne depuis 1964.

	1964	1970	1974	1980	1984	1990	1994	1995
Population totale (1000)	3 536	4 165	4 634	5 585	6 369	7 731	8 846	9 151
Croissance démographique (%/an)	3,1	3,0	2,8	3,4	3,6	3,5	3,6	3,4
Population urbaine (%/pop. tot.)	6,5	8,5	16,2	12,5	15,5	15,2	16,6	17
Population totale active (1000)	-	-	-	2 787	3 158	3 757	4 242	4 372
Population agricole active (%/pop. tot. act)	-	-	-	91,3	90,7	89,9	89,5	89,4

Source : base de données FAO, 1997.

Avec un taux élevé de 3,4 %, en 1995, la croissance démographique dépasse largement le taux de croissance agricole du pays, estimé à 2,2 % durant ces dernières années. En l'an 2000, on peut estimer la population nigérienne, à partir des taux de croissance annuelle cités ci-dessus, à près de 10,7 millions d'habitants. Et ce chiffre atteindra les 13,8 millions en 2010.

La densité moyenne de la population est faible (6,5 habitant / km²), mais celle-ci masque d'importantes disparités, l'essentiel de la population (75 %) étant concentré au sud de l'axe Niamey-Zinder.

La population est essentiellement rurale avec 83 % en 1995, et orientée vers l'agriculture (la population agricole active représente près de 90 % de l'effectif total). Toutefois, avec un taux d'urbanisation croissant depuis 1980, la population urbaine risque d'atteindre les 1,8 millions en l'an 2 000 et les 2,5 millions d'ici l'an 2010.

Les moins de 40 ans constituent 70 % des 9 millions d'habitants que compte le Niger, dont seulement 22 % sont scolarisés. Il n'est donc pas étonnant d'observer un taux d'analphabétisme de la population adulte de 88 %.

Le Niger, charnière entre le Maghreb et l'Afrique Noire, est un melting pot de groupes ethniques : Songhai et Zarma à l'Ouest, Haoussa, majoritaire au Centre et Kanouri à l'Est. Toutefois, il faut différencier la population noire de fermiers sédentaires et la population blanche principalement nomade.

I.3) Economie

En raison du boom de l'uranium, la croissance économique a été relativement forte au cours des années 1970, avec une augmentation moyenne du PIB de 9 % par an entre 1971 et 1981. Toutefois, sous l'effet conjugué de la sécheresse et de l'effondrement des cours de l'uranium et de l'arachide, la situation économique du pays est devenue très difficile au début des années 90.

L'une des premières conséquences de la crise des années 80 fut "l'informalisation" croissante de l'activité économique. Le secteur informel représente aujourd'hui près de 70 % du PIB (62 % en 1982). Il puise sa vigueur dans les échanges avec le Nigeria : le taux de change et la non-convertibilité de la Naira encourageant un trafic échappant totalement à l'Etat.

La seconde conséquence de la crise fut la dégradation profonde des finances publiques. En effet, la plupart des plans de redressement étaient fondés sur la mobilisation des ressources intérieures et sur une croissance lente des dépenses publiques. Ceci permettait ainsi au secteur public de faire face à ses obligations extérieures et au gouvernement d'accroître sa contribution au programme d'investissement public (Coopération, 1993).

L'économie formelle du pays reste dominée par le secteur tertiaire (44 % du PIB). Le secteur primaire y participe pour 36,6 % en 1995 (938,7 milliards FCFA) (Caupin^(a), 1997) contre 57,8 % en 1961-1963 (61 milliards FCFA) (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 1995). Mais malgré des investissements importants réalisés au cours de ces 30 dernières années, le secteur n'a cessé d'enregistrer un certain déclin. Ainsi, une observation sur une longue série révèle que le PIB rural, en terme constant, est passé de 71,3 milliards en 1965, à 50 milliards en 1990 (Magah, 1995).

I.3.1) L'agriculture

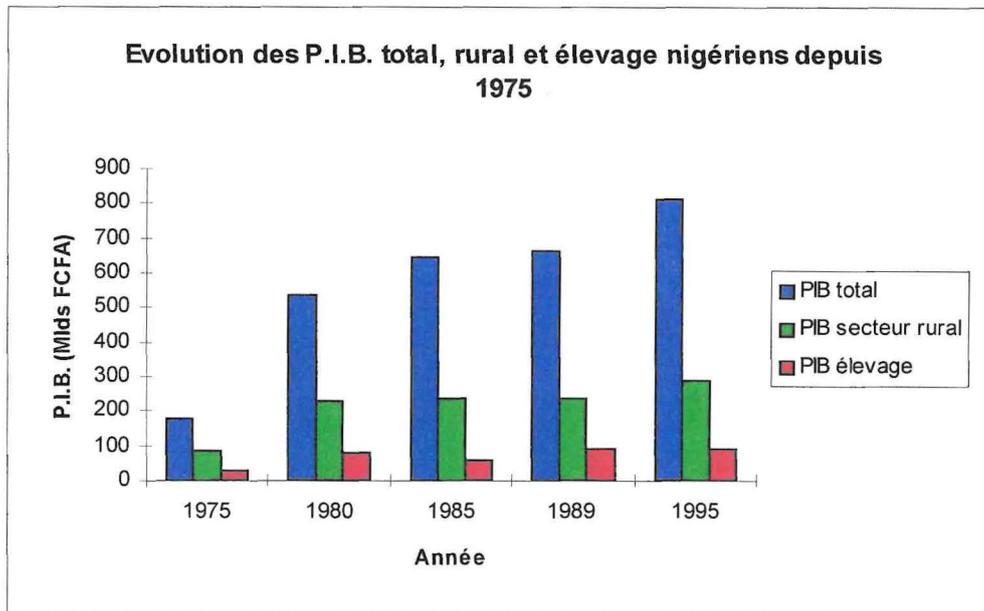
Les superficies cultivées étaient estimées à 3 605 000 ha en 1993, et les superficies irriguées à 66 000 ha. Les exploitations sont de type familial et traditionnel, et les principales cultures vivrières sont le mil (59 % des surfaces cultivées), le niébé (20 %) le sorgho (14 %) et dans une moindre mesure le riz (0,5 %), le maïs et le manioc (Coopération, 1993). Malgré une production céréalière de 2,27 millions de tonnes en 1996 (les besoins du pays sont estimés à 242 kg de céréales par habitant et par an, soit 2,2 millions de tonnes), il est à déplorer des déficits céréaliers, compte tenu de la fraction de la production réservée aux semis. A cela s'ajoutent des déficits locaux. Ainsi le déficit céréalier s'élevait-il à 120 000 t pour 1996 (Caupin^(b), 1997).

On constate une dégradation profonde et accélérée du milieu agro-écologique. La pression démographique conjuguée aux conditions climatiques, entraîne une désertification croissante. Les techniques rurales restant archaïques (insuffisance d'intrants, mécanisation peu développée), les rendements stagnent ou diminuent (Coopération, 1993), ce qui conduit les agriculteurs à accroître leurs surfaces cultivées.

I.3.2) L'élevage

Le Niger fut pendant longtemps un gros producteur et un grand exportateur de bétail. Mais les sécheresses de 1972-1973 et 1984-1985, et l'augmentation des surfaces cultivées ont réduit son potentiel productif et attisé les querelles entre éleveurs et agriculteurs.

Graphique n°1 :



Données : Mas D., date indéterminée.

L'élevage est la seconde recette d'exportation du Niger. Le cheptel, depuis les sécheresses, est en voie de reconstitution, mais l'existence d'un commerce clandestin de bétail vers le nord du Nigeria entraîne un manque à gagner important pour les recettes de l'Etat (Coopération, 1993).

Les effectifs estimés de 1997 du bétail sont les suivants :

- bovins : 2 millions,
- ovins : 8 millions,
- caprins : 5 millions,
- chevaux : 500 000,
- chameaux : 350 000.
- volailles : 15 à 20 millions.

L'évolution du cheptel avicole nigérien depuis 1964 figure dans le tableau n°8.

La filière élevage dépend du marché intérieur pour les intrants (médicaments, alimentation du bétail...) et la consommation finale (lait, viande, oeufs). Elle reste dominée par le secteur artisanal ou informel. Il n'existe aucun cloisonnement économique entre le secteur informel et le secteur moderne. Bien que ce dernier ait

beaucoup investi dans la filière élevage, il ne représente qu'une faible part du chiffre d'affaire et de la valeur ajoutée de la filière.

Latente aux crises économique et écologique, la crise sociale est durement perçue par les populations (accroissement des différences sociales). Le marché national des produits de l'élevage est limité par la faiblesse du pouvoir d'achat. Pour les prochaines années, sa croissance reposera sur la croissance démographique.

La commercialisation des produits de l'élevage souffre aussi d'un manque d'organisation professionnelle des opérateurs, d'où le rôle dominant du secteur public dans les industries de l'élevage. Initialement, le secteur moderne était contrôlé par les pouvoirs publics. Il constituait le pivot d'une politique nationale visant à promouvoir l'élevage moderne et orientée vers les marchés extérieurs. Toutefois, dans le cadre du PAS (Plan d'Ajustement Structurel), l'Etat a entrepris la privatisation ou la liquidation de plusieurs de ses sociétés publiques, ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'avenir de cette filière. Mais ce désengagement de l'Etat est contrebalancé par l'introduction progressive de nouveaux opérateurs dans la filière élevage. Dans la pisciculture et l'aviculture, on observe l'instauration de techniques modernes de production et d'alimentation.

La population s'accroissant plus vite que la production agricole et pastorale, l'autosuffisance alimentaire est de plus en plus compromise.

I.3.3) Le Nigeria

Appréhender l'économie nigérienne sans tenir compte du dynamisme de ses échanges avec le Nigeria relève d'un leurre. 35 % de la population nigérienne vit dans un arrondissement frontalier du Nigeria et près de 10 % utilise la Naira comme principale monnaie de transaction. Le Nigeria constitue le premier partenaire économique du Niger et représente probablement entre 40 et 50 % de ses échanges avec l'extérieur. Ce commerce nigéro-nigérian prend essentiellement la forme d'un commerce de complémentarité entre deux structures économiques différentes. Il est difficile de déterminer si l'impact macro-économique du Nigeria est bénéfique ou au contraire néfaste pour le Niger. Les conséquences sont, en effet, contrastées selon les secteurs d'activité et les types de population. L'Etat nigérian est la principale victime de ces relations économiques dynamiques. Il voit sa marge de manoeuvre dans le cadre de la politique économique entravée par les à-coups de l'économie nigérienne.

L'objectif majeur de la dévaluation du FCFA intervenue le 12 janvier 1994 (100 FCFA pour 1 FF en remplacement de 50 FCFA pour 1 FF) était d'accroître la compétitivité des pays de la zone franc. Trois ans après la dévaluation, le taux de change parallèle entre la Naira et le FCFA est sensiblement égal à celui de décembre 1993 (150 Nairas pour 1 000 FCFA fin décembre 1996). Mais le Nigeria a connu une forte inflation en 1994, et les indicateurs économiques indiquent donc une amélioration de la compétitivité nigérienne par rapport au Nigeria. Ceci a pour conséquence un accroissement des exportations nigériennes (bétail et niébé) vers le Nigeria, les opérations se dénouant à des prix particulièrement rémunérateurs pour les agriculteurs et les commerçants (Caupin(c), 1997).

I.4) Méthode de travail

Le recueil des données s'est effectué à partir de deux types de sources :

- les rapports présents au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et ceux disponibles auprès des membres de la coopération française détachés à ce ministère,
- les intervenants de la filière avicole (aviculteurs, producteurs d'aliment pour bétail, producteurs de poussins d'un jour, pharmaciens vétérinaires, organismes de crédit, commerçants, services administratifs nigériens...).

Une partie de la récolte des données s'est faite sous la forme de questionnaires. J'ai effectué au cours de cette étude trois enquêtes qui ont portées sur les aviculteurs et les caractéristiques de leur exploitation («enquête production»), sur les produits avicoles vendus sur les marchés, dans les restaurants et les rôtisseries («enquête marché») et sur les pharmacies vétérinaires («enquête pharmacies vétérinaires »).

II Niveau de vie et consommation

Données :

Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger

"Phase urbaine", 1989-1990

Volet B : alimentation et état nutritionnel de la population

Novembre 1994

Cette enquête a été réalisée sur un échantillon de 1 872 ménages dont 450 à Niamey.

L'effectif du milieu urbain lors de cette enquête s'élevait à 1,2 millions d'habitants et celui de Niamey, à 417 200 (soit 38 %).

II.1) Niveau de vie

À la fin des années 70, la ville de Niamey comptait 295 338 habitants avec un taux de croissance annuelle de 8 %. En 1988, lors du recensement général, la population de la capitale représentait 392 169 personnes (+ 5,3 % par an). Selon les estimations faites à cette époque, l'effectif devait atteindre 520 000 en 1994, 750 000 en 1996, 1 250 000 en 2004 et 3 125 000 en 2014 mais la crise de l'uranium, intervenue dans les années 80, a remis en cause ces prévisions. Et en 1994, Niamey comptait 417 200 habitants contre 566 292, en 1996. Sur l'ensemble du pays, à l'aube de l'an 2010, la population urbaine représentera un tiers de la population totale.

En 1981, 30 % des concessions étaient raccordées au réseau d'eau potable qui, en principe, couvre toute la ville mis à part les quartiers périphériques. Ainsi la moitié de la population s'approvisionne auprès des porteurs d'eau, à des bornes fontaines ou à des particuliers équipés de branchements. 20 % utilisent des puits, essentiellement en rive droite.

En ce qui concerne le niveau d'équipement électrique, 42 % des ménages (soit 47 % de la population) disposaient d'un branchement.

Globalement en milieu urbain au Niger, la proportion de la population disposant de moins de 75 000 FCFA par personne et par an (indice de pauvreté) est de 55,2%. L'indice de pauvreté à Niamey est de 40,7 % soit 170 000 personnes sur les 417 200 que comptaient la capitale, en 1990. L'indice de pauvreté extrême (seuil de 50 000 FCFA/personne/an) est de 20,5 % (85 000 habitants sur 417 200). C'est à Niamey que les indices de pauvreté sont les plus faibles. En extrapolant, on peut estimer à l'heure actuelle, que 230 481 habitants de Niamey vivent en dessous du seuil de pauvreté et que 116 090 personnes sont dans un état d'extrême pauvreté.

Le tableau n°2 suivant permet la comparaison des dépenses consacrées aux différents domaines. Tout d'abord, nous avons les sorties d'argent au titre des achats et acquisitions payantes de biens et services (sorties totales), puis la part réservée à la consommation et enfin, le budget consacré à l'alimentation.

Tableau n°2 : Comparaison des dépenses (FCFA/personne/an) en fonction du lieu

	Sorties totales	Consommation	Alimentation
Niamey	114 000	102 100	51 100
Milieu urbain	93 400	85 000	47 200

Source : enquête de consommation, 1994.

La taille moyenne du ménage (personnes vivant et mangeant dans un même logement) à Niamey était de 7,8 personnes (contre 7 en milieu urbain, en général) en 1990.

Quant à la dépense moyenne de consommation par personne, elle décroît avec la taille du ménage, passant ainsi de 191 700 FCFA dans les ménages à taille réduite (1-2 personnes) et se stabilisant autour de 80 000 FCFA au delà de 5 personnes.

La part du budget consacrée à l'alimentation décroît avec l'importance de la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille. Elle avoisine les 60 % pour un sans emploi, ouvrier ou manoeuvre et 35 % pour les cadres, enseignants et grands commerçants. Toutefois, elle croît avec l'augmentation des revenus : 14 600 FCFA/personne/an pour des revenus inférieurs à 25 000 FCFA/personne/an à 106 500 FCFA/personne/an pour des revenus supérieurs à 200 000 FCFA/personne/an.

II.2) Analyse quantitative de la consommation alimentaire

Tableau n°3 : Comparaison de la consommation alimentaire en quantité, en 1989-1990 entre Niamey et le milieu urbain.

	Niamey	Milieu urbain
Céréales	179,6	217,6
Légumes et légumineuses	35,6	32,8
Tubercules	8,1	8,1
Fruits	2,3	2,6
Viande	16,6	13,3
Poisson	1,2	0,5
Oeufs	3,7	3
Produits laitiers	6,7	7,8

Unités : kg/personne/an sauf celles concernant les produits laitiers (l/personne/an).

Source : enquête de consommation, 1994.

Quel que soit le milieu urbain :

➔ les céréales représentent le premier groupe d'aliments avec 217,6 kg/pers/an. Les principales sont le mil (57 % du total), le sorgho (25,9 %), le maïs (10 %) et le blé (3 %),

➔ la consommation des légumes et légumineuses, en équivalent frais, est relativement importante car elle constitue le second groupe d'aliments les plus consommés, en ville (32,8 kg/pers/an),

➔ la consommation des viandes, toute origine confondue, atteint 13,3 kg par personne urbaine et par an, ce qui les place en troisième position.

➔ le premier tubercule est l'igname avec 72 % des 8,1 kg/pers/an de tubercules consommés,

➔ la consommation des fruits est très faible en milieu urbain. Elle n'est que de 2,6 kg/pers/an, loin des objectifs fixés dans les programmes nationaux (5 kg/pers/an),

➔ les produits laitiers n'occupent que la sixième place des produits consommés avec 7,8 l/pers/an,

➔ la part des oeufs dans la consommation des ménages nigériens est négligeable (3 unités/pers/an). Les oeufs de poule occupent la première place avec 1,9 oeufs/pers/an,

➔ le poisson n'est que très faiblement consommé en milieu urbain, seulement un demi kg/pers/an.

En nous intéressant plus particulièrement aux viandes et à Niamey, on trouve la répartition suivante :

Tableau n°4 : Détail de la consommation de viande à Niamey et en milieu urbain en 1989-1990.

	Niamey	Milieu urbain
V. bovine	10,8	5,8
V. ovine	2,4	3,9
Volaille	2,1	1,3
V. caprine	0,2	1,3
Grillades, brochettes	0,7	0,6
Plat de viande	0,2	0,6
Viscères	0,2	0,1
Autres viandes	0,2	0,1
Conso. viandes	16,6	13,3

Unité : kg/pers/an

Source : enquête de consommation, 1994.

La consommation de viandes est plus élevée que la moyenne en milieu urbain, elle est dominée par la viande bovine (10,8 kg/pers/an). Les volailles (2,1 kg/pers/an), bien que troisième viande consommée après la viande ovine (2,4 kg/pers/an), talonnent cette dernière dans la capitale, ceci est propre à Niamey. Au moment de cette enquête, la capitale comptait 392 169 habitants soit une consommation de viande de volaille de 823,6 t par an sur une quantité totale de 6 510 t par an de viande soit 10,2 %.

Les autres sources de protéines animales sont nombreuses et diverses, leur cumul s'élève à 1,5 kg/pers/an à Niamey.

II.3) Consommation de viande et d'oeufs

En milieu urbain, sur les 47 200 FCFA/personne/an consacrés à l'alimentation, 17 % sont réservés aux viandes et poissons et 3 % aux produits laitiers et aux oeufs.

II.3.1) selon la classe socioprofessionnelle du chef de famille

La consommation annuelle moyenne de viande par habitant urbain au Niger est de 13,3 kg/pers/an. Elle est assez homogène dans l'ensemble. La différence porte sur la viande de volaille. En effet, les quantités varient de 0,3-0,9 kg/pers/an pour les tabliers, les petits commerçants, les artisans, les indépendants du bâtiment et du transport à 3,2-4,5 kg/pers/an pour les cadres enseignants et profession libérales supérieures, les techniciens et personnel administratif, le personnel de service, les grands commerçants et les retraités.

Selon la classe socioprofessionnelle du chef de famille, la consommation de viande de volaille est plus ou moins importante. Elle reste néanmoins très faible pour les catégories bénéficiant d'un salaire relativement bas, et représente moins

d'un dixième de la viande totale consommée par celles-ci. Cependant, la part de la volaille chez les grands consommateurs peut constituer jusqu'à 1/6 de la consommation totale de viande.

La subdivision des urbains en fonction de leur consommation en oeufs est quasi identique à la précédente :

⇒ ceux qui n'en consomment pas du tout : marabouts, agriculteurs, éleveurs, sans emplois et autres inactifs,

⇒ ceux qui en consomment faiblement (entre 0,2 et 2,4 oeufs/pers/an) : tabliers et petits commerçants, ouvriers et manoeuvres, techniciens et personnel administratif, personnel de service,

⇒ ceux qui en consomment relativement beaucoup (entre 5,2 et 31,7 oeufs/pers/an) : artisans, retraités, cadres et gros commerçants.

II.3.2) selon la tranche de sortie annuelle d'argent

Remarque : toutes les sommes citées ci-dessous sont en FCFA avant dévaluation.

La structure des dépenses alimentaires, en milieu urbain, fait ressortir la prédominance des produits céréaliers avec une dépense moyenne de 16 500 FCFA/personne/an, soit plus du tiers du budget alimentaire. Le poste "viandes et poissons" vient en deuxième position (7 900 FCFA/personne/an). Notons que Niamey dépense un peu plus en viande et en poisson.

La consommation des viandes augmente rapidement avec l'accroissement des possibilités de sortie d'argent. Elle passe de 1,4 kg/pers/an pour les dépenses n'excédant pas 25 000 FCFA à 32,3 kg/pers/an pour les ménages ayant la possibilité de dépenser 200 000 FCFA et plus par an.

Il en est de même concernant la volaille avec une consommation nulle pour la tranche 25 000-49 999 FCFA (0,2 kg/pers/an pour les sorties inférieures à 25 000 FCFA) à 4 kg/pers/an pour les sommes supérieures à 200 000 FCFA.

Pour toutes les classes de ménages dont les sorties d'argent sont inférieures à 50 000 FCFA, la consommation d'oeufs est quasi nulle. Elle est de moins d'un oeuf par personne et par an pour les sorties d'argent comprises entre 50 000 FCFA et 99 999 FCFA. Elle passe enfin de 3,1 oeufs/pers/an pour les 100 000 FCFA - 149 999 FCFA à 19,4 oeufs/pers/an pour 200 000 FCFA et plus.

Tableau n°5 : Consommation moyenne de viande, de viande de volaille et d'oeufs par personne et par an, selon la tranche de sortie d'argent, en 1989-1990.

	< 25 000	25 000-49 999	50 000-74 999	75 000-99 999	100 000-149 999	150 000-199 999	>200 000
Total viande et volaille	1,4	3,4	9,5	14,2	19,5	24,0	32,3
Viande de volaille	0,2	0	0,6	1,2	2,0	3,8	4,0
Oeufs	0	0	0,7	0,6	3,1	6,2	19,4

Unités : viande en kg/pers/an et oeufs en unité/pers/an.

Source : enquête de consommation, 1994.

Plus les revenus s'accroissent, plus les ménages consomment de viande et plus particulièrement de la volaille et des oeufs.

A partir du tableau précédent et de l'effectif actuel de la population de Niamey, il nous est possible d'estimer la consommation de viande de volaille et d'oeufs. Ceci apparaît dans le tableau n°6 suivant. Ces calculs sont effectués sur la base des données déterminées en 1988. Il n'existe aucune autre information officielle permettant de quantifier l'évolution de la consommation depuis cette année.

Tableau n°6 : Estimation de la consommation annuelle du milieu urbain et de Niamey en viande totale (volaille et autres), en viande de volaille et en oeufs, en 1996.

	Niamey	Milieu urbain
Viande totale (t)	9 400	20 690
Viande de volaille (t)	1 189	2 022
Oeufs (unité)	1 797 876	4 667 010

Remarque : ces chiffres semblent sous-évaluer la consommation réelle, en effet, à Niamey, près de 10 millions d'oeufs sont vendus par an.

Toutefois, d'après les informations obtenues auprès des commerçants et des aviculteurs, il ressort qu'entre 7,8 et 9,4 millions d'oeufs sont importés par an (§ III.2.1). Selon mon expérience de terrain, ce chiffre semble plus réaliste que l'estimation de la consommation précédemment citée.

II.3.3) selon la taille du ménage

La consommation annuelle de viande par individu est plus importante dans les petits ménages (2-3-4 personnes), entre 25,1 et 17,4 kg/pers/an. Pour les ména-

ges composés de 5 personnes et plus, la consommation de viande est sensiblement identique, entre 11,9 et 12,9 kg/pers/an.

Concernant la volaille, les plus grands consommateurs sont les petits ménages (1-2 personnes) puis les grandes familles (plus de 15 personnes), les quantités diminuent ensuite avec la réduction de la taille de la famille.

La consommation des oeufs par personne tend à croître avec la taille du ménage.

II.4) Analyse quantitative des apports nutritifs de la ration alimentaire

Les céréales, base de l'alimentation de nombreux pays, participent à environ 73 % de l'apport énergétique et à 67 % de l'apport protéique (tableau n°7). Pour ce dernier, les viandes, volailles, poisson occupent la seconde position avec près de 12 % de l'apport total. Toutefois, la troisième place leur est attribuée pour l'apport énergétique, après les huiles, secondes.

Si l'on se réfère à Niamey, on constate que l'apport protéique des viandes, volailles et poissons est supérieur à celui des autres villes, et qu'il en est de même pour l'apport énergétique.

Tableau n°7 : Répartition des apports énergétiques et protéiques, en fonction du milieu et selon l'origine alimentaire.

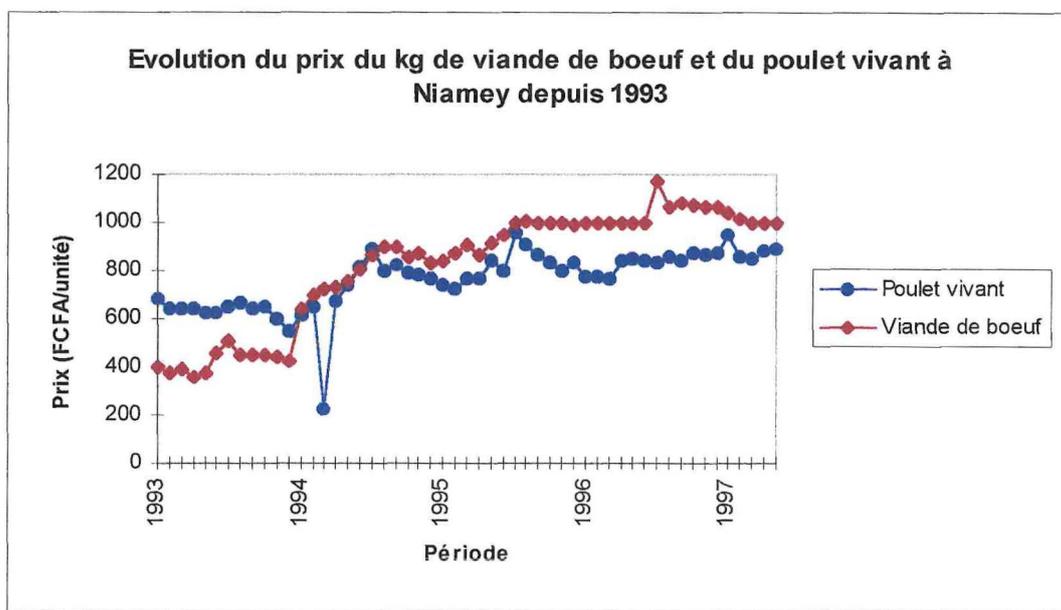
	Apports énergétiques		Apports protéiques	
	Niamey (%)	M. urbain	Niamey	M. urbain
Niveau	2 261 kcal	2 430 kcal	51 g	55,1 g
Céréales	71,6	75,5	63,8	69,6
Légumes	3,8	3,6	6,6	6,4
Tubercules	1,5	1,3	0,8	0,7
Fruits	0,1	0,1	0,1	0,1
Condiments	4,4	3,7	9,5	8,5
Huiles	8,9	6,9	0,1	/
Viandes, volaille, poisson	4,6	3,4	14,5	10,1
Produits laitiers, oeufs	0,8	0,7	1,3	1,6
Sucre	0,7	0,8	/	/
Autres	3,6	4,0	3,3	3,0

Source : enquête de consommation, 1994.

II.5) Prix à la consommation

Les graphiques n°2 et 3 nous montrent l'évolution des prix du poulet vivant et de l'oeuf à Niamey, avant et après la dévaluation. Pour donner un ordre d'idée des prix à la consommation, les tarifs de la viande de boeuf ont été ajoutés au graphe n°2. Toutes ces données ont été relevées sur les marchés.

Graphique n°2 :



Données : Direction de la statistique et des comptes nationaux, 1997.

Remarque : le prix du poulet en mars 1994 résulte d'une erreur de retranscription.

Si nous nous intéressons au poulet vivant, nous constatons que son prix a augmenté de 34 % en 4 ans, soit 8,5 % par an (la marge des vendeurs tourne généralement autour de 40%). Son évolution est marquée par la dévaluation intervenue en janvier 1994. Des hausses de prix sont régulièrement observées, Elles découlent du fait que l'approvisionnement de Niamey en volaille s'effectue principalement à partir du poulet de brousse et que les ruraux n'écoulent leur animaux que lorsqu'ils en ont le temps (en dehors des périodes de récolte) ou lorsqu'ils ont un besoin d'argent (la volaille rurale sert en fait d'épargne).

Un point à ne pas perdre de vue est que les poulets de chair disponibles sur les marchés de Niamey sont issus des productions rurales dont l'approvisionnement en intrants est quasi nul. La dévaluation n'a donc eu aucun effet sur le "prix de revient" de ce type de volaille.

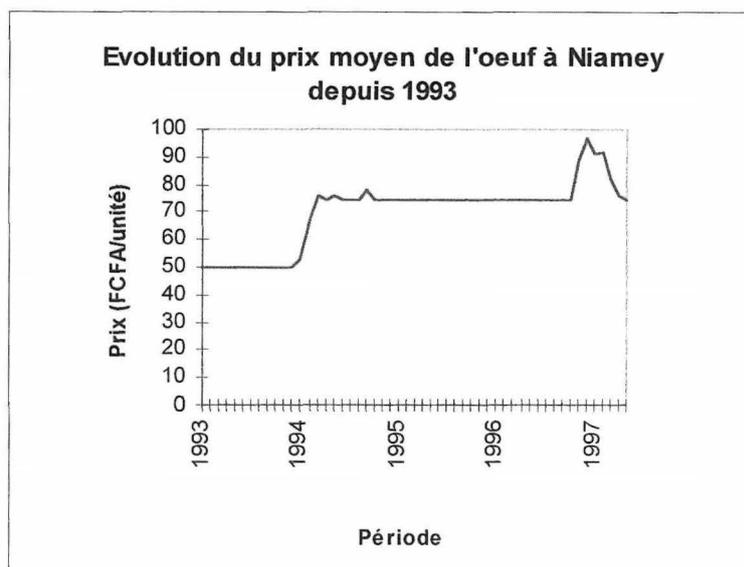
L'augmentation du prix du kg de boeuf est la plus spectaculaire. En effet, en 4 ans, cette valeur a été multipliée par 2,5. Le plus fort accroissement a été enregistré entre décembre 93 et janvier 94, où le kg est passé de 425 FCFA à 615 FCFA, soit une augmentation de 50 % en un mois.

Ce qui est intéressant à noter sur ce graphique, c'est l'évolution respective du prix du kg de viande de boeuf et celui du poulet vivant. Avant dévaluation, le poulet

est quasiment deux fois plus cher que le boeuf. Après dévaluation, cette tendance est inversée.

Remarque : le poulet et le boeuf ne sont pas vendus sous la même forme, en effet, le premier est commercialisé à la pièce et le second au kg. Ainsi, le prix du poulet est passé de 972 FCFA/kg en janvier 1993, à 1275 FCFA en mai 1997. Pendant le même temps, le kg de boeuf augmentait de 402 FCFA à 1 000 FCFA (augmentation de la demande à l'exportation). Ce qui pour la volaille ne représente qu'une "simple" hausse (31 %) est plus qu'un doublement pour le boeuf (150 %).

Graphique n°3 :



Données : Direction de la statistique et des comptes nationaux, 1997.

Le prix de l'oeuf a subi une augmentation, par palier, de 50 % en 4 ans, beaucoup plus que le poulet de chair. Ceci peut s'expliquer de la façon suivante. D'une part, la production d'oeufs de consommation est l'apanage des élevages modernes, grands consommateurs d'intrants dont la plupart est importée de France. D'autre part, la majorité de l'approvisionnement de Niamey en oeufs se faisait, à l'époque, à partir du Nigeria (taux de change FCFA/Naira). Actuellement, la Côte d'Ivoire, principalement, et le Burkina Faso semblent se placer comme fournisseurs d'oeufs.

Le bénéfice généralement réalisé par le vendeur est de 20 %. Les prix sont très variables en fonction de leur origine, ainsi les oeufs des producteurs ruraux peuvent être écoulés à 20 FCFA pièce mais ceci est exceptionnel et résulte d'un besoin pressant d'argent par ceux-ci. Bien que le prix de l'oeuf sur les marchés, obtenu par les enquêteurs de la Direction des statistiques et des comptes nationaux, soit de 75 FCFA, il n'est pas rare qu'ils soient vendus 100 FCFA aux expatriés.

III Commercialisation et flux de produits avicoles

III.1) Commercialisation

III.1.1) Circuit de commercialisation de la volaille

Selon un rapport du Dr Idi ASSOUMANE de juillet 1996, il existe un véritable réseau de commercialisation des produits avicoles organisé autour des villes et dont le centre névralgique est la capitale, Niamey. En effet, des marchands de volaille collectent les oiseaux de basse-cour les jours de marchés hebdomadaires des villes et villages environnants (Torodi, Téra, Namoro, Say, Boubon, Baleyara, Bonkougou, Dogondoutchi) pour les acheminer vers les grands centres. Ils sont généralement secondés par des ramasseurs. Ces marchands sont dans les départements de Tillabéry et de Dosso et la ville de Birnin Konni, des adjoints aux marchands de volailles exerçant à Niamey.

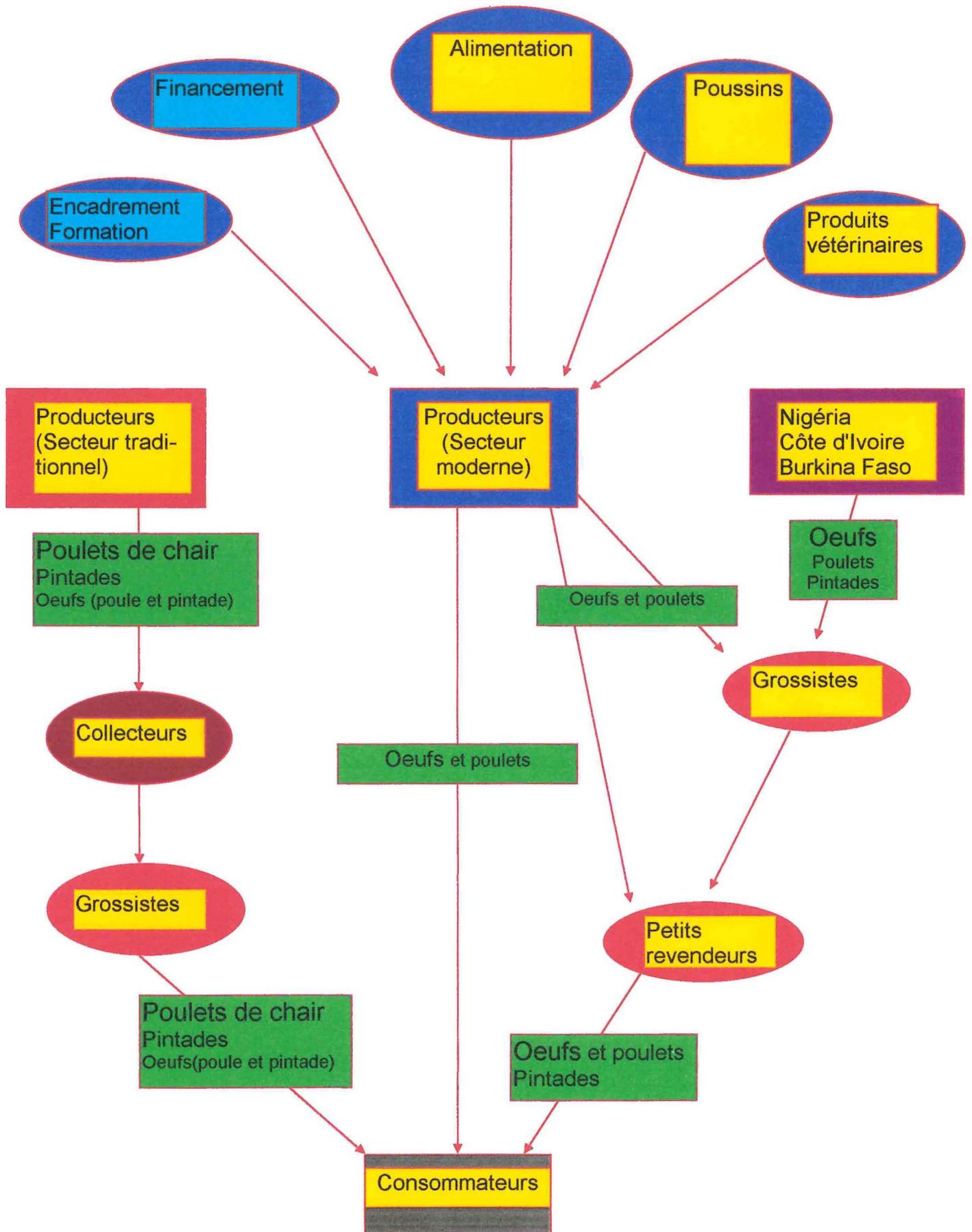
Les rôtisseurs viennent aussi s'approvisionner dans les marchés hebdomadaires proches des grands centres. Ils disposent aussi de rabatteurs attirés. A Niamey, l'approvisionnement s'effectue à part quasi égale entre les intermédiaires et les marchés de la capitale (Petit marché, Nouveau marché et marché de Katako)

Dans les régions frontalières (départements de Tillabéry et de Zinder), les marchands de volailles fréquentent les marchés des pays voisins (Burkina Faso, Nigeria). Tandis que les pintades du Burkina Faso (pays où la méléagriculture est très développée) sont achetées à Torodi par les marchands de Niamey, la volaille du Nigeria arrive à Birnin Konni d'où elle rejoint la capitale par le canal de ces mêmes marchands. Ainsi la volaille du Burkina Faso et du Nigeria arrive-t-elle jusqu'à Niamey, gros centre consommateur de viande blanche.

Les achats entre professionnels se font toujours à prix de gros. Les achats en détail ne se font qu'aux extrémités de la filière : chez le producteur par le rabatteur ou chez le vendeur par le consommateur.

Les marges bénéficiaires dégagées sont variables et sont parfois lourdement hypothéquées par les mortalités surtout lors des épidémies de pseudo-peste aviaire ou la casse des oeufs. Cependant, elles demeurent intéressantes, vu le dynamisme de la filière des produits avicoles.

Schéma n°1 : Filière avicole moderne péri-urbaine de Niamey et approvisionnement de la capitale en oeufs et en volailles.



L'approvisionnement de la capitale en viande de volaille connaît des variations dans l'année. En effet, pendant la saison des pluies et en fonction de leurs besoins pécuniers, les agriculteurs viennent y vendre leurs volailles.

La caractéristique principale du marché de la viande de volaille de Niamey est la domination du commerce du poulet de brousse nigérien. La vente des volailles s'effectue aux Petit et Nouveau Marché, au marchés de Katako, Wadata et Yantala. En général, l'effectif moyen présent est de 186 unités et les acheteurs achètent 2 poulets, sauf les rôtisseries qui prennent, en moyenne, 25 volailles. Par marchand, le bilan est de 43 poulets écoulés par jour, soit environ 300 par semaine (15 600 volailles écoulées par an et par vendeur). Le recensement des vendeurs est assez difficile, mais lors de l'enquête de marché effectuée début septembre, 39 ont été interrogés. Le commerce des pintades s'effectue au même endroit mais l'effectif est plus restreint : 60 unités présentent, 2 par client et 28 par jour et par vendeur.

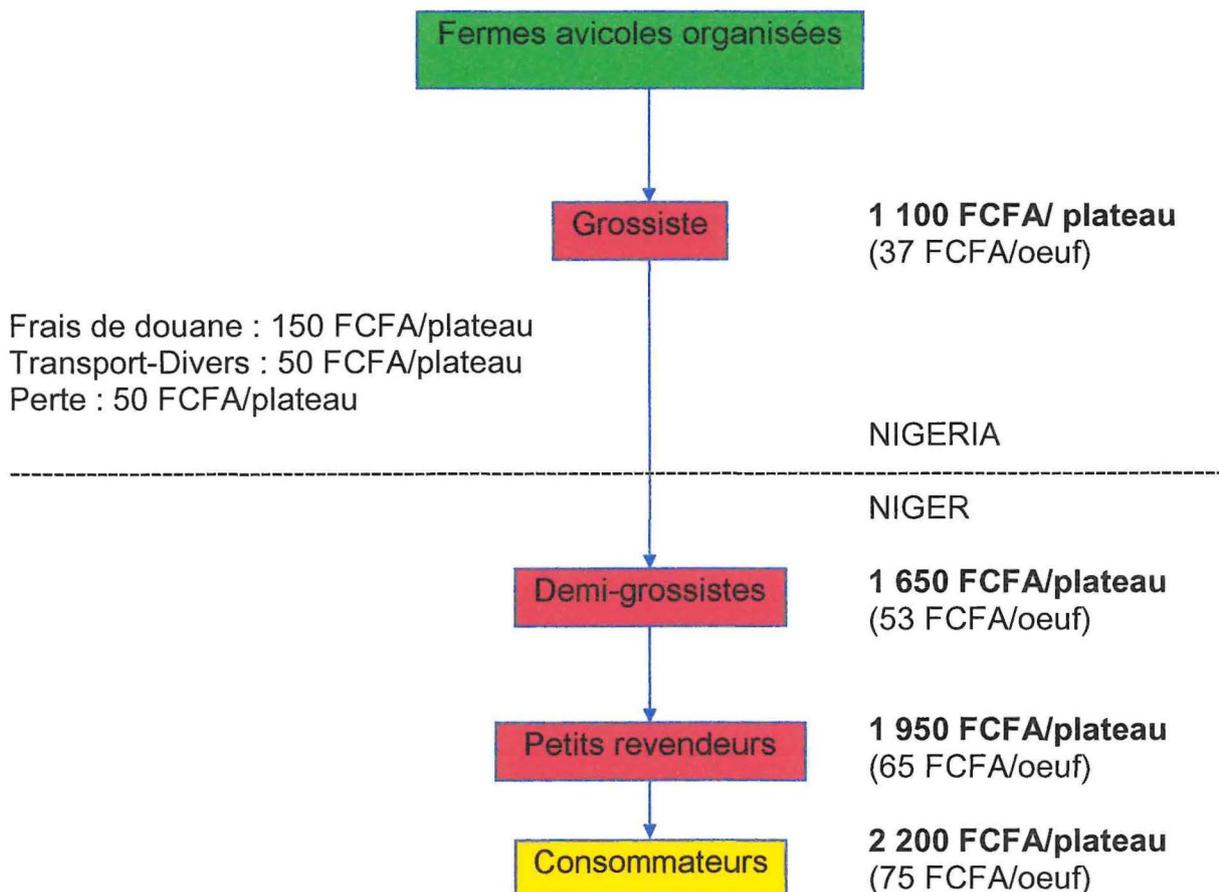
III.1.2) Circuit de commercialisation des oeufs de consommation

Les oeufs vendus à Niamey ont 3 origines différentes comme le montre le schéma n°1 :

- le Nigeria, la Côte d'Ivoire et parfois le Burkina Faso,
- les élevages modernes de Niamey,
- les élevages traditionnels ruraux, pendant la saison des pluies.

Le schéma suivant montre l'exemple de la commercialisation des oeufs nigériens au Niger.

Schéma n°2 : Commerce des oeufs originaires du Nigeria au Niger



Un seul grossiste, de nationalité nigérienne, sert d'intermédiaire entre les fermes avicoles nigérianes et les semi-grossistes de Niamey.

Le circuit de commercialisation des oeufs originaires de Côte d'Ivoire est similaire à celui du Nigeria. Des accords commerciaux existant entre la Côte d'Ivoire et le Niger rendent ce circuit plus officiel que le précédent.

La vente entre le grossiste et les semi-grossistes d'une part et la vente entre les semi-grossistes et les petits revendeurs d'autre part, peut se faire à crédit, avec paiement à la commande suivante.

La disponibilité en oeufs est bien contrôlée afin de diminuer au maximum la fluctuation des prix. Le seul paramètre influençant cette mécanique bien rodée, concerne l'afflux des oeufs de poules et de pintades des producteurs ruraux, en saison des pluies. Et en saison chaude, lorsque cet approvisionnement décline, les importations africaines s'accroissent.

Le secteur avicole moderne de Niamey ne présente pas du tout ce même type d'organisation commerciale. En effet, les aviculteurs écoulent personnellement leur production auprès, et majoritairement, des hôtels, restaurants, boulangeries, des ambassades, des expatriés et de certains locaux. Cette clientèle est demandeur de produits de qualité, le prix ne vient qu'en deuxième position. Il est à remarquer que pour l'un d'entre eux, la commercialisation de sa production (oeufs et poulets) s'effectue par l'intermédiaire d'un commerçant.

Généralement les aviculteurs rencontrent peu de problème pour écouler leurs oeufs sauf en saison des pluies qui coïncide avec le départ des expatriés en vacances et l'envahissement du marché par la production rurale, notamment par les oeufs de pintades.

Le commerce se fait sur de petits étalages, présents dans tous les quartiers de la ville, où se côtoient les oeufs, en général 5 plateaux, et les légumes. Il faut constater qu'il est très rare de rencontrer un vendeur uniquement dépositaire d'oeufs (en règle générale, plus de 200 plateaux). Les acheteurs prennent en moyenne 9 unités. Ces produits sont aussi vendus transformés sous forme d'omelette.

Remarque : les oeufs de pintades originaires des provinces nigériennes et du Burkina Faso sont essentiellement écoulés auprès des consommateurs locaux et des boulangeries.

La dévaluation du FCFA n'a pas eu les mêmes conséquences au Niger et au Mali. En effet dans ce dernier pays (Boggio D., Stephan A., 1994), la dévaluation a permis aux aviculteurs de faire un bénéfice supplémentaire sur la vente des oeufs. Ceci pour plusieurs raisons :

- l'arrêt des importations frauduleuses d'oeufs des pays frontaliers, surtout de Côte d'Ivoire, concurrents des oeufs locaux,
- la plus forte augmentation du prix de l'oeuf comparativement à celle de l'aliment.

Lors de mes entretiens avec les aviculteurs nigériens, il en ressort que la dévaluation a été durement ressentie. Mais aucun d'eux ne m'a fait part de l'amélioration de la compétitivité de ses produits face à ceux de pays n'appartenant pas à la zone franc (Nigeria).

Au Niger, la dévaluation a entraîné l'augmentation du prix de revient de l'oeuf en accroissant les prix du poussin, des produits vétérinaires ainsi que celui des vitamines, variation que n'a pas subi le Nigeria.

III.2) Flux de produits avicoles

III.2.1) Importations

Selon la base de données de la FAO de 1997 (tableau n° 8), les importations d'oeufs en coquille seraient nulles depuis 1994, alors qu'elles atteignaient 170 000 unités en 1984, pour une valeur de 24 000 \$ (approximativement 6 millions de FCFA).

Tableau n° 8 : Evolution de la production, des importations et des exportations du Niger depuis 1964

	1964	1974	1984	1994	1995
Production					
Effectif de volailles (Mln)	5	7	12	20	20
Viande totale (1000t)	59	57	79	112	113
Viande de volaille (1000t)	4	6	14	23	23
Oeufs, total (t)	3570	4964	7650	9180	9180
Oeufs de poule (t)	3570	4964	7650	9180	9180
Importations					
Commerce total (Mln \$)	33	96	326	370	NC
Produits agricoles (Mln \$)	7	45	84	112	NC
Viande fraîche totale (1000\$)	0	0	139	35	NC
Viande fraîche totale (t)	0	0	118	20	NC
Viande de volaille (1000\$)	0	0	47	35	NC
Viande de volaille (t)	0	0	12	20	NC
Oeufs en coquille (1000\$)	8	0	24	0	NC
Oeufs en coquille (t)	7	0	9	0	NC
Exportations					
Commerce total (Mln\$)	21	53	310	221	NC
Produits agricoles (Mln \$)	30	34	92	50	NC
Viande fraîche totale (1000 \$)	219	699	495	0	NC
Viande fraîche totale (t)	424	539	524	0	NC

Source : base de données FAO, 1997.

Ces données officielles ne prennent naturellement pas en compte les importations parfois illicites (Nigeria) mais toutefois nécessaires des pays d'Afrique Noire (Nigeria, Côte d'Ivoire et Burkina Faso). Celles-ci sont estimées sur Niamey entre 5 000 et 6 000 plateaux par semaine, soit une quantité annuelle comprise entre 7,8 et 9,4 millions d'oeufs.

D'après cette même source d'informations, en 1994, 20 t de viande de volaille étaient importées (12 t en 1984) pour une valeur de 35 000 \$ (17,5 millions de FCFA). Ce produit représentait la totalité des viandes fraîches importées au Niger.

En 1996, selon les données de la Direction Générale des Douanes, le Niger aurait importé pour 21 313 275 FCFA de produits avicoles avec pour principal fournisseur, la France (84,8 %). Les autres pays exportateurs sont le Nigeria (2,2 %) et la Belgique (4,2 %). Le pourcentage des produits d'origine indéterminée s'élève à 8,9 % du total. Sont importés en majorité :

- les morceaux et abats de dindons et de dindes : 6 315 543 FCFA,
- les morceaux et abats de coqs ou de poules : 5 125 889 FCFA,
- les coq et les poules, non découpés, congelés : 5 217 642 FCFA.

Il est à remarquer que dans ces données, il n'est pas fait mention des importations d'oeufs.

L'étude ONUDI de 1989 avançait les chiffres de 15 millions d'oeufs et de 28 t de viande de volaille importés.

Nigeria

La production d'oeufs de consommation, à Niamey, est la principale spéculation, mais la concurrence d'oeufs du Nigeria de moins bonne qualité à des prix non concurrentiels rend cette activité difficile. Toutefois, une certaine partie de la clientèle recherche des produits de qualité, et ce quelqu'en soit le prix. C'est le cas des expatriés, des locaux aisés, des entreprises ayant à faire avec ces précédentes catégories.

Ces derniers temps, le Nigeria semblerait diminuer sa production ou ses exportations vers le Niger mais les oeufs proviendraient alors de Côte d'Ivoire.

Remarque : le Burkina Faso exporte vers le Niger des pintades et des oeufs de pintades. Aucune donnée sur ce commerce saisonnier n'est actuellement disponible.

III.2.2) Exportations

D'après les documents que j'ai consulté et les entretiens que j'ai eu, il en ressort que le Niger n'exporte pas de produits avicoles.

IV La filière avicole moderne périurbaine de Niamey

IV.1) Historique de la filière avicole moderne périurbaine de Niamey et coopération germano-nigérienne

IV.1.1) Historique de la filière avicole moderne périurbaine de Niamey

Jusqu'aux années 70, la filière avicole ne s'est développée que faiblement. L'élevage avicole extensif était prédominant et la production était surtout destinée aux besoins de subsistance et non à la commercialisation.

L'évolution de la production de volailles devait faire face à des contraintes structurelles et économiques défavorables. Le faible pouvoir d'achat d'une large part de la population freinait le développement d'une production agricole orientée vers les besoins du marché. D'autre part, les connaissances insuffisantes des éleveurs avicoles en matière de méthode d'exploitation ainsi que de techniques de production, tout comme le faible potentiel génétique de l'effectif animal (croissance et production d'oeufs) ne permettaient pas une production efficace.

On distingue néanmoins un tournant dans cette évolution, lorsque le boom de l'uranium des années 70 provoqué par les exportations de minerai d'uranium, a entraîné une hausse de la demande pour les produits avicoles (viande de volaille et oeufs) (GTZ). A la même période, le Niger a dû faire face à des sécheresses fréquentes entraînant une réduction du bétail donc de la disponibilité en viande bovine.

A partir de ces années, l'aviculture fut identifiée comme une activité productive dont les différents atouts pouvaient contribuer à l'amélioration des conditions alimentaires des populations tant citadines que rurales (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 1995).

Les aspects qui donnent la priorité à la production avicole sur d'autres productions animales peuvent être résumés de la façon suivante :

- rapide disponibilité de la protéine animale (des poussins de ponte à la poule pondeuse en 6 mois, des poussins d'engraissement aux poulets d'engraissement en 2 mois),
- élevage intensif permettant la réduction de l'espace utilisé,
- appréciation des produits avicoles par la population nigérienne,
- haute valeur biologique des produits avicoles,
- capacité d'adaptation de la volaille aux conditions climatiques extrêmes.

L'aviculture nigérienne est caractérisée par la coexistence de deux secteurs :

- le secteur traditionnel (rural ou villageois) dominant par sa répartition géographique et son apport en production,
- le secteur moderne constitué d'unités publiques et privées, concentrées autour des principales agglomérations.

Le secteur traditionnel comprend de petites unités de production de type familiale. Le cheptel est composé de poulets-poules et/ou pintades et les effectifs dépassent rarement 10 à 15 têtes.

La production d'oeufs de poules est réservée à la couvaison naturelle tandis que celle des pintades est en partie consommée et vendue.

La particularité des volailles locales repose plus sur leur rusticité et leur meilleure adaptation à l'environnement que sur la notion de productivité. Ces caractéristiques, associées à des conditions d'élevage précaires, limitent grandement les performances des sujets. Par ailleurs, chaque année, 40 à 50 % du cheptel sont décimés par les maladies. A cela s'ajoutent les problèmes d'alimentation, d'habitat et de conduite.

Contrairement à l'aviculture traditionnelle, l'aviculture moderne et commerciale est consommatrice d'intrants (cheptel sélectionné, alimentation équilibrée, produits vétérinaires...) et se pratique selon des normes technico-économiques : conduite de l'élevage, habitat, densité...

Au Niger, les élevages sont concentrés autour des gros centres de consommation : Maradi, Tahoua, Dosso et Niamey qui abritent plus de 90 % des exploitations.

Le secteur moderne est constitué de structures étatiques et d'élevages commerciaux appartenant à des privés.

Le tableau n°9 est une récapitulation des caractéristiques de ces deux types de production.

Tableau n°9 : Comparaison des filières (Verrot, 1994)

	Secteur traditionnel	Secteur moderne
Mode de production	Non monétaire	Monétaire, capitalistique
Place de la production	Production de sécurité alimentaire	Production autonome et finalisée
Place dans l'exploitation	Marginale	Centrale
Investissements	Minimaux	Importants
Matériels et bâtiments	Traditionnels, poulaillers de fortune	Améliorés voire industriels
Intrants	Sous-produits de l'agriculture et de l'alimentation humaine	Emplois d'aliments composés
Main d'oeuvre	Très faible et non formée	Secteur créant des emplois
Races utilisées	Souches locales	Souches améliorées
Aspects sanitaires	Peu de suivi	Suivi systématique
Coûts de production	Très faible mais mal connu	<i>voir analyse économique</i>
Commercialisation	Informelle et relativement peu intégrée dans des circuits	Circuits de commercialisation
Mode de consommation	Fêtes, dons, autoconsommation Consommation rurale	Hôtels, restaurants, particuliers. Consommation urbaine

Remarque : ce tableau est applicable aux filières avicoles de bon nombre de pays d'Afrique de l'Ouest.

Les stations étatiques ont vu le jour dès les années 60. Les stations de Maradi et Mirriah ont été créées respectivement en 1959 et 1967, pour ouvrir leurs portes en 1962 et 1970. La station de Goudel a débuté ses activités en 1967.

Entre 1974 et 1990, des investissements réalisés par l'Etat et le secteur privé moderne se sont chiffrés à plus d'un milliard et demi de FCFA (Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage; 1995).

Le premier programme de développement fut élaboré en 1974. Les axes d'orientation visaient les deux secteurs moderne et traditionnel. La stratégie s'articulait autour de:

- ⇒ l'amélioration de l'aviculture traditionnelle en milieu rural ("Opération coqs"),

- ⇒ l'introduction et le développement de l'aviculture commerciale en zone périurbaine,

- ⇒ le développement des marchés de consommation des produits avicoles (Niger, 1995).

La S.O.N.A.L. (Société Nigéro-Arabo Lybienne de la promotion et de la commercialisation de produits agro-pastoraux) fût créée en juin 1974 et débuta ses activités en 1976. En matière d'aviculture, le programme prévoyait la commercialisation de 160 000 poulets de chair par an, or seuls 7 poulaillers sur 14 ont pu être opérationnels, soit une capacité de 80 000 unités. La société vivotait depuis 1984 et à la date du 24 juin 1988, la S.O.N.A.L. était dans une situation d'inactivité totale aggravée par une crise financière. Elle a été mise en liquidation financière ces dernières années.

De 1979 à 1983, l'Etat nigérien a bénéficié de l'aide de la coopération allemande. Etant donné l'information disponible mais aussi l'influence qu'a eu ce projet sur le développement de la filière avicole moderne, j'ai développé ce projet dans le paragraphe IV.1.2.

De 1983 à 1989 fut exécuté le projet "Filière Avicole Moderne", caractérisé par l'intégration fonctionnelle verticale des structures suivantes :

- ◆ les usines d'aliment du bétail de Niamey et Zinder,
- ◆ le Centre Avicole de Goudel pour la production de poussins d'un jour (il a remplacé l'ancien centre de Niamey trop vétuste, en 1984),
- ◆ la station avicole de Dosso ouverte en 1982, suivie de celle de Tara,
- ◆ les élevages avicoles privés, situés autour de Niamey regroupés dans une coopérative des aviculteurs créée en juillet 1982.

Ce projet bénéficiait d'un prêt de la BOAD (Bank Of African Développement) d'un montant de 900 millions de FCFA sur un total de 2,1 milliards de FCFA (Jourdain R., Bambara X., 1994), le reste étant apporté par l'état nigérien, la BDRN (Banque de Développement de la République du Niger) et les PME (Petites et Moyennes Entreprises).

Remarque : les centres avicoles secondaires de Dosso et Tara ont des liens avec les centres primaires (Niamey, Maradi, Zinder-Mirriah) et servent en premier lieu à l'encadrement donné aux mesures d'exécution des programmes de développement des petits éleveurs dans les espaces ruraux.

L'objectif de ce projet était de couvrir les besoins du pays en produits avicoles c'est-à-dire passer de 80 tonnes de viande de volaille et un million d'oeufs en 1980, à 1 400 tonnes de viande de volaille et 13 millions d'oeufs, en 1986. Mais ces chiffres n'ont jamais été atteints (Jourdain R., Bambara X., 1994).

Une étude a été demandée à l'OPEN (Office de Promotion de l'Entreprise Nigérienne) en vue de définir une restructuration de l'ensemble productif. Il a été proposé, en juillet 1987, la création d'un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) dénommé Office National pour la Promotion de l'Aviculture au Niger (ONPAN). Cette structure n'a pas été créée. Au début de l'année 1993, une nouvelle proposition a vu le jour pour restructurer la filière avicole sous la forme d'un établissement public à caractère administratif (EPA) dénommée "Filière Nationale de Développement de l'Aviculture". Par rapport au projet ONPAN, cette FINDA englobe le centre de Goudel, les stations avicoles existantes ainsi que les usines d'aliments de Niamey et de Zinder. Les objectifs précédents sont maintenus et le transfert à terme au secteur privé est envisagé. Cette proposition a été mise en sommeil, et les unités de production appartenant à l'Etat sont restées sans statut bien défini et sans moyens de production (Jourdain R., Bambara X., 1994).

L'étude de JOURDAIN et BAMBARA de 1994, portant sur "Les possibilités de redynamisation des structures avicoles existantes au Niger", concluait à la mise en location du Centre Avicole de Goudel avec vente des petits équipements et à l'installation d'une autre fabrique d'aliments en remplacement de l'U.A.B. de Niamey.

L'outil de production est en place, des tentatives ont été faites pour trouver une solution aux problèmes de la filière avicole moderne, mais des contraintes d'ordre organisationnel et financier (fonds de roulement) constituent la principale entrave au développement du secteur.

IV.1.2) Coopération germano-nigérienne

Afin de mettre un terme à l'évolution défavorable du déséquilibre entre l'offre et la demande de produits avicoles, le gouvernement nigérien a sollicité l'aide technique et financière de l'étranger pour le plan quinquennal de 1979 à 1983.

Dans le cadre de la coopération germano-nigérienne, la deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (G.T.Z.) ou Office Allemand de Coopération Technique a participé au projet "Production avicole en République du Niger" de 1980 à 1987. La G.T.Z. est une société autonome relevant du Gouvernement Fédéral et dont les activités s'inscrivent dans le cadre de la coopération technique.

L'objectif du projet était la mise en oeuvre d'une industrie avicole nationale nigérienne, édifiée, à moyen terme par la production commerciale dans les centres de consommation et à long terme, par la promotion de l'industrie avicole des petits agriculteurs.

Le projet de production avicole s'est déroulé en trois phases :
⇒ phase I (01/04/80-31/03/82) : élaboration d'une conception globale au sujet du développement de la production avicole au Niger,

- ⇒ phase II (01/04/82-31/03/85) : mise en application, réalisation des objectifs,
- ⇒ phase III (01/04/85-31/03/87) : consolidation avec la diminution des activités du côté allemand, préparation à la prise en charge du projet par le côté nigérien.

La conception de l'étude était régionalisée aux alentours des trois centres avicoles primaires.

Cette aide de la République Fédérale d'Allemagne a consisté à l'envoi d'un technicien pour la production avicole en tant que conseiller auprès du gouvernement au ministère de l'agriculture de Niamey.

Les actions ont porté d'une part sur le secteur public et d'autre part, sur le secteur économique privé.

Le premier domaine se subdivisait de la façon suivante :

- ⇒ les centres avicoles publics : la réhabilitation des centres primaires et secondaires visaient essentiellement à l'approvisionnement des éleveurs privés et commerciaux ainsi que des petits éleveurs, en ressources animales appropriées,
- ⇒ l'assistance à la production nigérienne d'aliments du bétail du point de vue qualitatif et économique,
- ⇒ la mise en place d'une structure fonctionnelle de consultation et de commercialisation : un service de vulgarisation pour les producteurs avicoles commerciaux ainsi que les petits éleveurs a été installé dans les départements de Niamey, Maradi, Dosso et Zinder. Lors de la première année du déroulement du projet, est revenu au service de consultation, la tâche de fournir aux exploitations, les animaux, les médicaments et les aliments du bétail,
- ⇒ la formation générale continue des cadres et conseillers dans le domaine avicole,
- ⇒ la recherche : dès 1983, des études portant sur l'élevage des volailles adaptés au climat tropical ont été mises en oeuvre dans le cadre du projet en coopération avec la Technische Universität Berlin (T.U.B.).

Par ailleurs, le secteur avicole privé comprenait la production avicole commerciale et la petite production avicole. Dans ce dernier domaine, les objectifs étaient l'amélioration de l'alimentation des populations locales en protéines et la hausse du niveau des revenus monétaires des petits paysans. Cela a consisté en l'introduction de races à haut rendement, à l'amélioration des méthodes d'élevage et en une campagne de vaccination contre la peste aviaire.

IV.2) Typologie des élevages et infrastructures

IV.2.1) Typologie des élevages

Avec la mise en place de la filière moderne, se sont développés autour de Niamey, des exploitations avicoles pour la production d'oeufs de consommation et de poulets.

Le tableau n°10 recense les aviculteurs présents à Niamey et dans sa région ainsi que leurs caractéristiques (Unités : nombre d'unités produites par an).

Les aviculteurs n'étant plus en activité le sont à la suite de la mévente de leurs produits, mais restent inscrits à la coopérative afin de pouvoir bénéficier d'une éventuelle aide financière.

Dans mon étude, je n'ai pas tenu compte des personnes disposant de 50 à 100 volailles. Ces dernières sont issues des poussins importés par la Station de Goudel et sont donc de races améliorées.

Remarques :

- dans le tableau suivant, figurent les effectifs mis ou qui seront mis en place au cours de cette année 1997,
- les productions sont soit celles réellement produites ou soit celles estimées sur un an.

Tableau n°10 : Liste des aviculteurs de Niamey et caractéristiques de leur exploitation

Nom et prénom	Capacité	Effectif P	Production P	Effectif Ptte	Effectif C
ADAMOOU Abdu	15 000	-	-	3 000	-
ALOU Oumarou	3 500	500	110 000	500	1 700
ALSO Idi	3 300	700	65 500	-	-
BEIDARI	-	-	-	-	-
BOUMBA Salle	-	-	-	-	-
CHEKARAOU Maman	8 000	550	65 500	450	-
COULIBALLY Oumarou	3 250	500	90 000	-	-
DANKALLE Barka	2 000	-	-	969	200
GANAHI Abdou(Appolo)	1 800	620	125 000	600	-
GANODOU Abdouraman	1 000	-	-	532	-
GARBA Amadou	6 700	-	153 000	1 000	-
GARBA Hima	2 000	-	-	-	-
GARBA Ountéini	-	-	-	-	-
GAYADOU Ali	6 500	850	220 000	1 500	8 000
HALILOU Mahamadou	2 000	-	-	-	-
HAMANI Himadou	5 000	-	-	-	-
HAMIDOU Moumouni	3 000	-	-	-	-
HAROUNA Salou	-	-	-	-	-
IDRISSA Ibrahim	1 000	-	-	-	-
IKRI Khaled	2 500	552	41 800	-	-
KIMBA Manou	1 500	-	-	-	-
MOUSSA Mahamadou	1 200	-	-	-	-
NIANDOU Barkire	-	-	-	-	-
OUBANDAWAKI Malam	2 000	-	-	-	-
OUSSEINI Moumouni	1 600	738	112 300	-	-
RICO Angèle	-	-	-	-	-
SAKO	-	-	-	-	-
SANI Oumarou	1 000	-	-	-	-
SEYNI Djibo	-	-	-	-	-
SOULEY Abdou (Allahouba)	2 000	-	-	-	-
SOUMAILA Hamidou	1 500	-	-	1 000	-
SOUNA Kader	3 000	-	-	-	-
TAWARE Habibou Sou- fiane	800	-	-	486	-
YARO Adamou	2 500	-	-	-	-
TOTAL	83 650	5 010	983 100	10 037	9 900
Nom et Prénom	Non coop. C:chair P:pondeuse Ptte:poulette				
Nom et Prénom	Coopérative				

Unité : nombre d'unités produites par an.
Source : enquête production, 1997.

Remarque : tous les aviculteurs autres que ceux figurant en vert sont adhérents de la coopérative.

Les capacités de production ont été classées en 3 catégories :

- ➡ supérieure ou égale à 5 000 sujets (19,2 % des aviculteurs),
- ➡ entre 2 000 et 5 000 sujets (27 %),
- ➡ inférieure ou égale à 2 000 sujets (53,8 %).

La capacité moyenne par exploitation est de 3 217 volailles.

Remarque : ces calculs ont été effectués sur la base des 26 élevages ayant la possibilité de produire, sur les 8 fermes possédant des volailles en production et sur les 10 ayant des poulettes (voir tableau ci-dessus).

En nous intéressant plus particulièrement aux aviculteurs en activité, nous pouvons noter les caractéristiques suivantes :

- localisation : (annexe n°1) 10 sont situés dans la communauté urbaine de Niamey, 4 se situent à moins de 10 km de la capitale et le dernier se trouve à Boncoucou soit à 130 km de Niamey (propriétaire terrien à cet endroit et action humanitaire)
- production : la quasi totalité de la production est orientée vers l'oeuf de consommation (90 % des exploitations). Le taux de ponte moyen calculé à partir des informations obtenues auprès des aviculteurs est de 40 %. Ce chiffre est très faible est peut s'expliquer d'une part, par la tenue de l'élevage et d'autre part, par la qualité de l'alimentation. Ces points seront développés dans les paragraphes suivants,
- effectifs : ils se situent dans une fourchette de 500 à 1000 unités, avec une moyenne par exploitation de 626 pondeuses et de 1 004 poulettes. Les poulets de chair sont concentrés dans trois élevages,
- ancienneté : 8 des exploitations ont moins de 5 ans et sont donc considérées comme récentes. La plus ancienne ferme avicole date de 1972,
- activité principale : pour la quasi totalité des aviculteurs (moyenne d'âge : 51 ans), l'aviculture est une activité secondaire, supplémentant la profession de fonctionnaire.

L'enquête production a permis de faire ressortir les caractéristiques des exploitants avicoles. C'est ainsi que le portrait type suivant a été dressé : l'aviculteur est un homme établi (d'un certain âge et disposant de moyens financiers et fonciers plus ou moins importants), fonctionnaire, n'ayant pas particulièrement suivi une formation avicole. Il est spécialisé dans la production d'oeufs de consommation qu'il pratique toute l'année. Il exploite moins du quart de sa capacité de production et dispose pour le bon fonctionnement de son élevage d'un employé permanent (souvent membre de la famille) possédant des connaissances succinctes en aviculture. Son élevage se situe soit à Niamey, soit dans les environs proches, mais en tout cas peu éloigné des axes routiers.

IV.2.2) Infrastructures

Deux types de constructions sont rencontrés sur Niamey :

- celles en banco renforcées par du ciment et à toit de chaume,
- celles en briques à toit en tôles ondulées.

Toutes présentent des ouvertures latérales assurant la ventilation des constructions. Bien que la tôle soit un matériau plus résistant aux intempéries que les chaumes, l'un de ses défauts réside dans sa capacité à accumuler la chaleur dans le bâtiment.

Le principal problème des installations reste la mauvaise ventilation entraînant un insuffisant renouvellement de l'air, donc le maintien d'une température élevée et d'un milieu propice au développement des micro-organismes et des parasites.

Les aviculteurs mettent à profit cet excédent thermique en recevant les poussins en période favorable, c'est-à-dire au moment des fortes chaleurs (mars à juin). Ceci permet d'économiser le chauffage des poussins, mais les pondeuses subissent tout de même une saison chaude.

L'élevage des volailles se fait au sol. Il est à noter qu'il existe chez un des aviculteurs, la possibilité d'un élevage en batterie mais les bâtiments ne sont pas adaptés à ce mode de production (amplification de l'effet de chaleur).

Les abreuvoirs sont en terre cuite, gardant ainsi l'eau fraîche et les mangeoires, en bois ou en fer. Les pendoirs, et pour certains les perchoirs, sont en bois.

IV.2.3) Conduite d'élevage

Pour certains aviculteurs, on observe un fort taux de mortalité dans les premiers mois qui suivent l'arrivée des poussins, principalement dû aux épidémies. Pourtant, selon ces éleveurs, un programme de vaccination est suivi.

Par ailleurs, tous ne pratiquent pas un vide sanitaire total entre chaque lot de volailles. Il n'est pas rare de voir des cadavres ou des animaux malades à proximité des animaux "sains". Les pédiluves ne sont pas toujours présents et les manoeuvres passent d'un poulailler à un autre sans aucune mesure d'hygiène. Ces derniers ne respectent souvent pas le calme qui doit régner dans un bâtiment d'élevage avicole.

Ainsi tout ceci concourt à une réduction de production des volailles, avec un taux de ponte compris entre 30 et 70 % et une moyenne de 40 %, et donc à une diminution des revenus de l'exploitation.

Dans les poulaillers que j'ai pu visiter, j'ai été stupéfaite d'observer autant de cas de picage. Ce comportement des volailles peut avoir plusieurs causes :

- une alimentation mal équilibrée,
- un excès de chaleur ou de lumière,
- une densité trop élevée,
- un matériel mal adapté,
- un défaut d'exercice.

Tous ces problèmes pourraient être réduits voir éliminés par une plus grande maîtrise de l'élevage par les propriétaires et surtout les employés.

IV.3) Production

Les études et les estimations de production, aussi bien d'oeufs de consommation que de viande de volaille, sont nombreuses et les résultats le sont tout aussi. Il est donc fortement conseillé au lecteur d'émettre quelques réserves sur la véracité des données. Une conclusion récurrente est que les chiffres publiés par la FAO sont souvent très éloignés de la réalité. Je considère que ceux obtenus au cours de mes enquêtes ou publiés dans l'étude OPEN de 1986 sont les plus fiables.

IV.3.1) Production d'oeufs de consommation

Selon les données recueillies par une enquête de terrain sur Niamey, la production moderne est estimée à 983 100 unités par an sur une capacité totale des bâtiments de près de 12,5 millions d'oeufs (calculs effectués avec un taux moyen de ponte de 40 %).

Selon l'étude OPEN, l'offre en oeufs de consommations des élevages modernes tournait autour de 2 à 2,5 millions d'unités en 1986.

L'étude ONUDI de 1989 estimait la production de l'élevage moderne à 18 millions d'oeufs pour un effectif de 100 000 pondeuses et celui des élevages fermiers à 17 millions d'unités pour 340 000 poules, soit une production nigérienne annuelle d'oeufs de 35 millions.

La FAO (tableau n°8) fait état d'une production nigérienne de 9 180 t en 1995 (20 millions de volailles), soit en prenant l'oeufs à 45 g, environ 200 millions d'unités. Ce chiffre tient compte des secteurs moderne et traditionnel ainsi que des différentes espèces aviaires.

IV.3.2) Production de viande de volaille

En 1986, les conclusions de l'étude OPEN estimaient la production de viande de volaille du secteur moderne à 20 t.

L'étude ONUDI (1989) octroie au secteur villageois un tonnage annuel de 8700 t de viande de volaille (poule de réforme et poulet de chair) et au secteur moderne, 132 t. Dans le premier cas, l'autoconsommation est estimée à 15 % de la production, soit 7 395 t commercialisées.

Selon une étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'Alimentation et l'Agriculture de 1994, la production disponible de volaille serait, sur la moyenne des années 1985 à 1989, de 18 240 t et la demande alimentaire nationale de 18 310 t soit un déficit de 70 t. A l'horizon de l'an 2000 et sans programme alimentaire, cette production avoisinerait les 19 490 t, couvrant seulement à 83,9 % la demande alimentaire nationale, soit un déficit de 3 732 t.

Les données de la FAO (tableau n°8) pour l'année 1995 sont de 23 000 t de viande de volaille produites sur une quantité de viande totale de 113 000 t, soit près de 20 %. On constate donc que la volaille tient une place non négligeable dans le paysage agricole nigérien.

IV.4) Analyse économique

Le financement et la mise en place des fermes avicoles à Niamey se sont effectués de 3 manières différentes :

- utilisation de fonds propres par l'aviculteur,
- bénéficiant d'un financement découlant d'une aide octroyée par les bailleurs de fonds lors des projets avicoles des années 80 (ceux-ci ne sont quasiment plus en activité),
- emprunts auprès d'un organisme financier comme l'A.F.E.L.E.N. ou de la C.F.D..

La situation financière de ces derniers semble assez difficile. En effet, et comme précisé dans le paragraphe VI, les crédits accordés le sont sur une période de 48 mois et un délai maximum de remboursement de 6 mois. Ces conditions ne sont pas adaptées à une production telle que l'aviculture, où il faut 6 mois à un poussin pour atteindre le stade ponduse et devenir ainsi productif.

Les capitaux nécessaires à la mise en place d'une ferme avicole à Niamey sont assez variables. Mais je citerai le cas d'une structure de capacité 1 800 ponduses et dont l'investissement s'est monté à 7 243 000 FCFA en 1994 (tableau n°11). Ces informations ont été mises à ma disposition par l'aviculteur en question.

Tableau n°11 : Détail des investissements d'une ferme avicole de Niamey en 1994.

Libelle	Montant en FCFA
Achat terrain 1 ha	400 000
Forage puit 15 m	400 000
Clôture terrain	600 000
Poulaillers adultes	3 050 000
Poulaillers croissance	350 000
Magasin et case gardien	326 000
Equipement poulaillers	495 000
Frigidaires	650 000
Equipement kiosque	377 000
Véhicule	400 000
Frais de notaire	195 000
Total investissement	7 243 000

Source : enquête production, 1997.

Le remboursement du prêt (total de 10,5 millions de FCFA) s'effectue sur une période de 48 mois avec des mensualités de 218 750 FCFA et des intérêts de 40 530 FCFA par mois, soit un total de 259 280 FCFA / mois.

La plupart des aviculteurs tiennent une comptabilité, certains font même appel aux services d'un comptable. Mais les données économiques restent le plus souvent confidentielles. Ainsi, il est très difficile d'obtenir des données chiffrées des bénéfices réalisés par les aviculteurs. La seule information disponible concerne la renta-

bilité ou non de l'exploitation. Toutefois, certaines personnes ont eu la gentillesse de m'aider à estimer le prix de revient d'un oeuf de consommation produit à Niamey.

Les tableaux n°12 et 13 suivants permettent le calcul du coût d'un lot de 1000 pondeuses du stade poussin jusqu'à la réforme. Ainsi, une pondeuse revient-elle à 13 200 FCFA et rapporte, avec l'oeuf à 100 FCFA (taux de ponte moyen de 40 %) et la réforme à 2 000 FCFA, 17 000 FCFA, soit un bénéfice de 3 800 FCFA/poule.

Tableau n°12 : Prix d'achat d'un lot de 1 000 poussins pondeuses, arrivée Niamey, en 1997.

Dénomination	Prix (FCFA)
Achat	767 000
Remise	15 340
Total poussin	751 660
Assurance (6%)	46 940
Total poussins- assurance	798 600
Banque	30 000
Transport	12 500
Douanes (5% achat pouss.)	40 697
Total achat poussins	881 797

Source : enquête production, 1997.

Tableau n°13 : Bilan des dépenses et recettes pour un lot de 1 000 volailles, menées du stade poussin d'un jour jusqu'à la réforme.

Dénomination	Dépenses	Recettes	Bilan
Alimentation			
Poulette	1 600 000		
Pondeuse	6 424 000		
Total alimentation	8 024 000		
Produits vétérinaires			
Poulette	225 000		
Pondeuse	82 500		
Total prod. véto.	307 500		
Salaires	690 000		
Main d'oeuvre	72 000		
Fonctionnement	368 000		
Alvéoles	72 000		
Coopérative	124 000		
Total	1 326 000		
Réforme		1 400 000	
Total sans crédit	10 539 297		9 139 297
Crédit	4 680 000		
Total avec crédit	15 219 297		13 819 297

Données : en FCFA.

Source : enquête production, 1997.

Le taux de mortalité utilisé dans ce cas est de 30 %. Il représente une moyenne de ceux observés dans les différents élevages. Ces derniers sont en général compris entre 15 et 50 %.

Dans ce tableau ne figure pas la recette obtenue par la vente des oeufs, en effet, le but de l'énumération de ces chiffres est de permettre le calcul du prix de revient d'un oeuf produit à Niamey par un élevage amélioré.

On peut estimer le prix de revient d'un oeuf en modifiant l'un des paramètres les plus importants : le coût de l'alimentation.

Tableau n°14 : Estimation du prix de revient d'un oeuf de consommation à Niamey en 1997, avec le prix de l'alimentation comme variable.

Dénomination	Montant	Prix unitaire	Prix de l'alvéole
Alimentation à 160 FCFA/kg			
Total sans crédit	9 139 297	60,9	1 827
Total avec crédit	13 819 297	92,1	2 763
Alimentation à 140 FCFA/kg			
Total sans crédit	8 151 637	54,3	1 629
Total avec crédit	12 284 637	85,5	2 565

Données : en FCFA.

Source : enquête production, 1997.

Remarque :

- taux de ponte moyen de 40 %.
- alimentation à 140 FCFA/kg avec 120 FCFA/kg de maïs et 325 FCFA/kg de farine de poisson (voir tableau n°18).

Comme le montre le tableau n°14 ci-dessus, le remboursement d'un emprunt est pénalisant et représente, en moyenne et pour le cas présent, 36,5 % du prix de revient d'un oeuf. Par ailleurs, la déclaration d'une épidémie, de trop fortes chaleurs, une mauvaise alimentation ou une erreur de conduite d'élevage peuvent rapidement inverser la situation et rendre une affaire déficitaire, au départ rentable. C'est pourquoi l'aviculture est classée comme activité à hauts risques.

Le second paramètre sur lequel on peut agir est le taux de ponte. En effet, il est de 40 % dans les élevages, ce qui est vraiment très faible étant donné la productivité des races utilisées.

Tableau 15 : Estimation du prix de revient d'un oeuf de consommation à Niamey en 1997, avec le taux de ponte comme variable et l'aliment à 160 FCFA/kg.

Dénomination	Montant	Prix unitaire	Prix de l'alvéole
Taux de ponte de 40 %			
Total sans crédit	9 139 297	60,9	1 827
Total avec crédit	13 819 297	92,1	2 763
Taux de ponte de 70 %			
Total sans crédit	9 139 297	41,5	1 245
Total avec crédit	13 819 297	62,8	1 884

Données : en FCFA.

Source : enquête production, 1997.

On constate ainsi qu'une amélioration du taux de ponte réduirait le prix de revient d'un oeuf produit à Niamey et le rendrait ainsi compétitif vis à vis des produits importés (§ III.1.2). Cette augmentation de la production des volailles tient d'une part à la tenue de l'élevage que l'on peut améliorer en formant les manoeuvres, et d'autre part à la distribution d'un aliment de la qualité.

IV.5) La coopérative des aviculteurs de Niamey

La seule organisation des aviculteurs présente à Niamey est constituée par la coopérative des aviculteurs de Niamey. Celle-ci regroupe la quasi totalité des exploitants avicoles de la capitale et de ses alentours, soit 29 élevages.

Elle a été créée en juillet 1982 et a pour but d'atténuer aux maximum les difficultés des aviculteurs. En l'occurrence, elle se chargeait de regrouper les commandes en poussins d'un jour et en aliment afin de diminuer le prix unitaire de chacun de ces produit. Son action portait aussi sur la commercialisation des produits avicoles des adhérents, constituant ainsi un monopole donc un pouvoir de décisions sur les prix pratiqués. Elle constituait par ailleurs un interlocuteur crédible pour le gouvernement nigérien. L'organisation implique, entre autre, la sécurité donc l'afflux de capitaux.

Mais la concurrence des oeufs du Nigeria apparue vers 1981 et donc la mévente de la production locale, l'absence de discipline des éleveurs, la mauvaise organisation de cette structure et la crise économique consécutive à la diminution des cours de l'uranium ont plongé la filière avicole nigérienne et sa coopérative dans le marasme. Et ce n'est qu'à partir de 1992 que les aviculteurs ont recommencé à avoir une vue optimiste de l'avenir. Depuis 1996, les exploitations avicoles sont jugées rentables, selon le secrétaire adjoint chargé de liaison de la coopérative. Ceci consécutivement à une réduction de la virulence de la concurrence des oeufs du Nige-

ria, résultat d'un embargo et surtout à une augmentation du prix du plateau d'oeufs rendant ainsi les produits avicoles nigériens, de meilleure qualité, compétitifs.

Il faut spécifier que seuls les exploitants bénéficiant de moyens financiers adéquats (richesse personnelle, autres activités lucratives) ont pu supporter plus ou moins difficilement la situation déficitaire de leur entreprise pendant cette période.

Début mai 1997, les 29 adhérents de la coopérative ont élu un nouveau bureau comprenant :

- un président : Elhadj Moumouni OUSSEINI,
- un secrétaire général : Mahamadou MOUSSA,
- un trésorier général : Ali GAYADOU,
- un secrétaire chargé de liaison : Saley BOUMBA,
- un secrétaire adjoint chargé de liaison : Salou HAROUNA,
- deux commissaires aux comptes : Angèle RICCO et Idrissa ALSO.

L'objectif de cette assemblée est de remplir les actions précédemment citées et ceci, dans un délai de 2 ans. Par ailleurs, la coopérative a l'intention de réduire le coût de l'alimentation des volailles en achetant au moment adéquat les ingrédients nécessaires, principalement les céréales, à leur cours le plus bas, c'est-à-dire au moment de la récolte et de les stocker. Une telle action aurait pour conséquence de réduire le coût de l'oeuf et de la volaille (l'alimentation représentant entre 70 et 80 % du prix de revient d'un produit avicole). Mais le manque de fonds de roulement est une entrave à ce projet.

Remarque : 5 aviculteurs ne font pas partie de cette structure. On peut les classer en deux catégories :

- ceux venant juste de se lancer dans l'aviculture,
- ceux, d'un certain âge, n'ayant pas apprécié la gestion des fonds (cités plus haut) qui ont été mis à la disposition des responsables de la filière avicole afin de promouvoir son développement et qui sont toujours adhérents de la coopérative.

IV.6) Structure d'appui à la filière avicole

IV.6.1) Encadrement

Les aviculteurs de Niamey sont théoriquement encadrés par des agents de l'élevage présents à la station avicole de Goudel. Mais par manque de moyens financiers et matériels, ces derniers ne peuvent garantir ce service (propos recueillis auprès du Dr Moussa Idrissa, responsable de la station de Goudel). La participation des producteurs s'avère donc nécessaire pour bénéficier d'un service théoriquement public.

Les aviculteurs considèrent que la station ne remplit pas son rôle, mais seuls quelques uns m'ont mentionné les difficultés de celle-ci. Ainsi la plupart des producteurs effectue personnellement l'encadrement de leur élevage. Les autres font appel à des agents privés.

IV.6.2) Recherche avicole

Le spécialiste en aviculture de l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (I.N.R.A.N.), le Dr Idi ASSOUMANE, se trouvait, au moment de la rédaction de ce rapport, en France, à la Station de Recherche Avicole (S.R.A.) de l'Institut National de Recherche Agronomique (I.N.R.A.) de Tours. Ses travaux portaient sur l'alimentation des volailles. Toutefois, c'est un grand partisan du développement de la mélagriculture (élevage de pintades).

L'objectif de la recherche avicole est l'augmentation quantitative et qualitative de viande blanche et d'oeufs pour satisfaire les besoins en protéines des populations et d'accroître le revenu des producteurs.

La décennie 70 a été marquée dans plusieurs pays d'Afrique, dont le Niger, par les tentatives d'amélioration des performances zootechniques des poules locales par des croisements avec des poules exotiques. Les opérations ("coqs", "oeufs de race", "poulaillers scolaires" et "élevages commerciaux" ont provoqué la quasi-absorption de la poule locale par ces souches européennes d'où un taux de métissage élevé. La tentative d'améliorer la productivité des poules locales, grâce à un apport de gènes nouveaux plus productifs, est certes louable. Mais elle a été conduite sans avoir au préalable amélioré les conditions sanitaires et zootechniques des élevages avicoles, très mauvaises (Assoumane I.^(a), 1995).

Les dernières recherches en matière d'aviculture réalisées au Niger ont été les suivantes :

- TAGER-KAGAN (1988) : le parasitisme aviaire dans la région de Niamey
- MANAME Ali (1988) : les principales maladies infectieuses de la volaille,
- OUMAILA Sina (1987) : la spirochétose des poules,
- ISSAKO Abdou (1992) : la dynamique de la population de la volaille villageoise.

Ces deux derniers auteurs ont effectué leurs recherches dans le cadre de leur thèse vétérinaire (Assoumane I., 1994).

Selon un rapport de février 1995 pour lequel le Dr Idi ASSOUMANE^(b) était rapporteur, il s'avère que le niveau et le volume des recherches sur l'élevage ne correspondent pas à la place qu'occupe cette spéculation dans l'économie nationale. La principale raison est le manque de personnel qualifié, d'infrastructures et d'une organisation adéquate. Par ailleurs, les contacts avec des institutions étrangères de recherche ne sont pas développés.

Pourtant les sujets de recherche ne manquent pas : amélioration de l'environnement des oiseaux (ventilation, matériau de construction), recherche de produits de substitution pour l'aliment volaille, meilleure connaissance des performances de croissance et de production, amélioration des techniques de sensibilisation et d'encadrement des éleveurs, etc.. Cela nécessite une étroite collaboration entre des chercheurs qualifiés, des vulgarisateurs habiles et tous les intervenants de la filière.

V) Intrants

V.1) Poussins d'un jour

V.1.1) Station avicole de Goudel

Elle est située à environ 10 km de Niamey à proximité de l'axe Niamey-Tillabéri sur une superficie de 40 ha entièrement clôturée. La station dispose d'un couvoir et de poulaillers (annexe n°2).

Elle a pour mission :

- de produire des poussins d'un jour,
- d'assurer l'encadrement des aviculteurs,
- de vulgariser l'élevage traditionnel,
- de diffuser des coqs de race améliorée.

De 1981 à 1989, les investissements se sont montés à 617 292 000 FCFA. L'évaluation des équipements réalisée par l'étude de Jourdain et Bambara, en 1994, se monte à 105 809 600 FCFA.

Le couvoir est un bâtiment de 763 m² et comprend :

- une salle de réception des oeufs à couvrir (O.A.C.),
- un local de désinfection des O.A.C.,
- une petite chambre froide à + 4 C°,
- une grande chambre froide à + 12 C° permettent le stockage de 17 600 O.A.C. en attente de mise en incubation,
- une salle d'incubation largement dimensionnée,
- une salle d'éclosion,
- une salle de préparation des poussins,
- des annexes (évacuation des déchets, désinfection des chariots d'éclosion, bureau).

Les équipements présents sont les suivants :

- 2 suceuses de 30 oeufs permettant la mise en casier d'une façon semi-automatique,
- 1 calibreuse d'une capacité de 6 000 oeufs à l'heure,
- 4 incubateurs de 33 600 oeufs (capacité totale de 134 000 O.A.C.),
- 4 éclosiers de 8 400 oeufs (capacité totale de 33 600 O.A.C.).

La station de Goudel possède une capacité de production annuelle de 1,4 millions de poussins d'un jour.

Les installations fixes existantes (eau, électricité, chambres froides) sont en parfait état de fonctionnement. Une partie de l'installation électrique est à refaire, sinon tous les équipements sont fonctionnels.

Les bâtiments de production, d'une capacité de 19 000 pondeuses, comprennent :

- 3 poussinières de surface 100 m² avec l'équipement de démarrage (chauffage, petits abreuvoirs, mangeoires),
- 4 poulaillers de ponte de 650 m² chacun, divisés en un magasin central de 50 m² et de 2 parquets de 300 m² et équipés chacun d'une chaîne d'alimentation d'une lon-

gueur totale de 120 m, de 30 abreuvoirs automatiques et de blocs de pondoires individuels

- 4 poulaillers de 300 m²,
- 3 petits parquets de 50 m².

Les constructions sont encore en assez bon état mais des travaux de rénovation sont à envisager afin de redémarrer une production intensive. Cette dernière fut pour les années 1993 à 1995, respectivement de 16 500, 22 000, 10 000 et nulle pour 1996 (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 1997).

De même, la chaleur, principale cause de mortalité avec les maladies, mérite d'être prise en compte. Et de ce fait, il serait à envisager des aménagements des unités de production afin d'améliorer l'aération des installations.

Actuellement, seul un poulailler de 650 m² est opérationnel ainsi que deux poulaillers de 300 m².

Les principaux problèmes que connaît la station ont rapport à l'approvisionnement en qualité et en quantité et à un prix convenable d'aliments, à la chaleur, au fond de roulement quasi inexistant. Le mauvais fonctionnement des stations mises en place lors des projets avicoles des années 80, dont le centre de Goudel, est dû :

- aux coûts d'exploitation élevés,
- à la sous-utilisation de leur capacité,
- à la mauvaise coordination entre les stations,
- à l'absence de mesures incitatives pour attirer les opérateurs privés.

Depuis la fin du projet Filière Avicole Moderne en 1989, les allocations budgétaires se sont arrêtées. L'exploitation du centre nécessite annuellement un budget de fonctionnement de l'ordre de 50 millions de FCFA (Centre avicole de Goudel, 1997). Le Dr Moussa IDRISSE estimait, dans un article du Sahel (Saïdou A., 1997), pouvoir entretenir une activité avec 20 millions de FCFA. Face à cette situation, le Centre Avicole de Goudel s'est vu obligé de diversifier ses activités afin d'assurer un minimum de fonctionnement, il s'est orienté vers :

- la production d'oeufs à couver de RIR pour les élevages fermiers (lot de 45 reproducteurs et reproductrices, soit environ 7 000 oeufs par an),
- la production d'oeufs de consommation (227 pondeuses actuellement) vendus à des particuliers de 65 FCFA (oeufs de petite taille) à 70 FCFA pour (oeufs de grande taille) (voir le tableau n°15),
- l'élevage de poussins importés de France jusqu'au stade pondeuse :
 - + un lot de 1 000 poussins appartenant à la station à vocation productrice, en partie écoulés auprès des aviculteurs locaux ou des particuliers, le reste étant gardé afin d'accroître la production d'oeufs de consommation,
 - + deux lots de 1 000 et 1 500 poussins appartenant à des privés.

Tableau n°16 : Production d'oeufs de consommation de la Station Avicole de Goudel de 1993 à 1997 (estimation pour cette dernière année).

Année	Production d'oeufs
1993	125 214
1994	134 863
1995	93 861
1996	84 150
1997	36 500

Source : Direction de la station avicole de Goudel, 1997.

La station possède une dette envers l'U.A.B. de Niamey, d'environ 16 millions FCFA.

Dernièrement, les responsables de la station ont élaboré un projet de financement, soumis aux iraniens, qui semblent s'intéresser à la filière avicole nigérienne (Saidou A., 1997). En effet, le 21 août 1996, la République islamique d'Iran et la République du Niger ont signé un protocole d'accord. C'est à ce sujet, qu'une délégation iranienne a séjourné du 25 au 30 mai 1997 au Niger afin de définir les grandes lignes de la coopération entre ces deux états, sur l'exploitation en commun de la station avicole de Goudel et de l'Usine d'Aliment du Bétail (U.A.B.) de Niamey.

Selon le mémorandum établi à cette date, le Niger s'engage :

- à mettre à la disposition de la partie iranienne, le Centre Avicole de Goudel (C.A.G.) et l'U.A.B., y compris les infrastructures et les équipements existants pour une période de dix ans renouvelable,
- à promouvoir et à soutenir le développement des fermes avicoles privées afin de créer un marché d'accueil pour les produits du C.A.G et de l'U.A.B.,
- à prendre en charge les dettes antérieures de ces structures,
- à créer les conditions sanitaires standards pour les activités du C.A.G et de l'U.A.B..

Les mesures suivantes concernent la sortie des devises provenant des bénéfices des produits vendus, l'entrée, sans taxes de douane, du matériel nécessaire au fonctionnement de ces structures, les facilités sur les tarifs douaniers pour l'exportation des produits du C.A.G. et de l'U.A.B.

De son côté, l'Iran s'engage :

- à élaborer la programmation, la politique et l'exécution des travaux du C.A.G. et de l'U.A.B. en collaboration avec les experts nigériens,
- à embaucher et à former le personnel du C.A.G. et de l'U.A.B.,
- à prendre en charge les frais d'exploitation de la station et de l'usine.

A la fin de l'année, le bénéfice des activités de ces 2 structures sera partagé entre les deux parties sur la proportion de 50-50.

La signature du contrat aurait dû intervenir 40 jours après la signature du mémorandum (au cours du mois de juillet 1997). Mais à ce jour, les autorités nigériennes n'ont reçu aucune nouvelle des représentants de la République islamique d'Iran.

Le fonctionnement de la station est étroitement lié à la santé de la filière avicole moderne de la région de Niamey. Les besoins limités en poussins d'un jour de cette dernière (7 000) ne justifient par l'entretien coûteux d'un lot de reproducteurs.

Remarque : les reproducteurs en question (effectif, race) n'ont rien à voir avec ceux cités ci-dessus.

Néanmoins, la production de poussins peut être envisagée à partir d'oeufs à couver, mais à la condition de bénéficier d'un allègement fiscal sur l'importation des oeufs (Niger^(a), 1997). Le prix d'un oeuf à couver pour une pondeuse à plumage roux ou blanc s'élevait à 1,20 FF et l'oeuf de poulet de chair, entre 1,20 et 1,40 FF (minimum de 360 unités). Ces données sont celles de l'élevage De Rycke au 7 novembre 1995.

En 1994, l'étude de Jourdain et Bambara estimait le prix de revient d'un poussin chair produit à Goudel, à 105 FCFA. Alors qu'importé, celui-ci coûtait entre 494 FCFA (1 000 à 2 000 unités commandées) et 555 FCFA (pour des quantités inférieures à 1 000 poussins). Pour un poussin ponte, le prix de revient s'élevait à 186 FCFA tandis que le prix de vente d'un produit importé oscillait entre 684 et 755 FCFA (les prix cités précédemment ne comprennent pas la prophylaxie des poussins).

A priori, la station de Goudel semble donc capable de produire des poussins à un prix compétitif.

V.1.2) Importations

La station de Goudel ne pouvant répondre aux besoins des aviculteurs en poussins d'un jour, ceux-ci se voient dans l'obligation de les importer de France ou du Nigeria.

Remarque : ceci semble contradictoire avec ce qui a été cité précédemment, mais il ne serait pas rentable de faire fonctionner une station telle que celle de Goudel, d'une capacité de production de 1,4 millions de poussins alors que la demande locale atteint à peine les 7 000 sujets.

Les sociétés françaises fournisseurs de ces produits sont l'élevages De Rycke, la Soproda et Avi-Service.

La réception de la commande ne peut se faire qu'après le règlement total de celle-ci. Ce système a été mis en place après plusieurs cas de lots impayés. Les aviculteurs doivent donc posséder un fond de roulement conséquent afin d'éviter toute rupture de production.

Remarque : un aviculteur entretient une relation de confiance avec l'un des accoueurs et possède, de ce fait, des facilités de paiement.

Les races importées, quantitativement et par ordre décroissant, sont : Derco noire et rouge, Hissex, Leghorn, Warren, Harco, Isabrown, Vedette et Jupiter. Les volailles sont non seulement choisies pour leur productivité en oeufs mais aussi pour la viande disponible au moment de la réforme. Les aviculteurs recherchent un compromis entre ces deux paramètres de production lorsqu'ils choisissent une race. Un autre facteur intervenant concerne la couleur des oeufs. En effet, les consommateurs nigériens et les expatriés sont attachés à la couleur brune de la coquille. Toutefois, pour certains mais surtout pour les quelques entreprises transformatrices (boulangerie-pâtisserie), ce détail ne pose pas de problème.

Le prix du poussin est fonction de la race et de la quantité commandée (annexes n°3 et 4). Certains aviculteurs s'associent afin de diminuer le prix d'achat du poussins et les commandes tournent, en général, autour de 3 000 à 4 000 unités (2 à 3 aviculteurs). La commande moyenne par producteur est de 1 000 unités.

Les importations de tels produits sont soumises à la taxe de statistique, soit 5% du montant global de la facture. La marchandise est réceptionnée par l'aviculteur à l'aéroport de Niamey. Généralement, elle ne subit aucune dégradation lors du voyage.

En 1996, bien que des importations françaises de poussins d'un jour aient eu lieu (information de l'élevage De Rycke), il n'en est pas fait mention dans les données de la Direction Générale des Douanes.

Certains aviculteurs se sont approvisionnés au Nigeria : importation de poussins d'un jour, en 1996, pour un valeur de 75 000 FCFA (registres douaniers), ce chiffres semblent peu réaliste. Mais là encore la réputation de ce pays n'a pas fait défaut, c'est-à-dire la livraison, quand elle a lieu, de produits bon marché mais de qualité douteuse (race, productivité, maladies...). Ainsi, la France reste le principal fournisseur de poussins d'un jour du Niger.

La majorité des aviculteurs est par ailleurs demandeur de volailles au stade poulette de 5 à 6 mois, c'est-à-dire prêtes à entrer en ponte mais à un prix inférieur à 1 500-1 800 FCFA/unité, ce chiffre semble peu raisonnable aux vues des estimations faites auprès d'un aviculteur et de la station avicole de Goudel. En effet, celles-ci se situent actuellement autour de 3 000 FCFA/poulette (tableau n°17).

Tableau n°17 : Estimation du prix d'un lot de 1 000 poulettes prêtes à entrer en ponte et produites à la station avicole de Goudel.

Dénomination	Montant (FCFA)
Achat poussins	897 137
Alimentation	1 632 000
Produits vétérinaires	229 500
Salaires	150 000
Main d'oeuvre	60 000
Fonctionnement	8 000
Total	2 976 637
Prix d'une poulette	2 977

Source : enquête production, 1997.

Un autre problème que les aviculteurs ont dû affronter fût la dévaluation entraînant le doublement du prix des importations. Toutefois, les tarifs des poussins en FF n'ont pas été modifiés comme le montre les annexes n°3 et n°4 (les prix pratiqués entre les différentes sociétés ne sont pas très différents les uns des autres, seuls les services les différencient).

Conclusion : le Niger possède la capacité de produire des poussins d'un jour, mais les problèmes rencontrés sont :

- une trop grande capacité de production par rapport à la demande locale, il faudrait élargir ce champ à la région,
- le manque de fond de roulement.

Il faudrait par ailleurs comparer le prix du poussin ainsi produit à celui importé.

La majorité des aviculteurs est demandeur de volailles prêtes à entrer en ponte à un prix inférieur à 1500-1800 FCFA/unité, or celui-ci est évalué à 3 000 FCFA/unité. La station de Goudel pourrait, à défaut de produire des poussins d'un jour, se spécialiser dans la production de poulettes.

V.2) Alimentation

L'alimentation pour volailles se caractérise par l'absence de toute intervention du secteur informel dans ce domaine.

V.2.1) Usine d'Aliments du Bétail de Niamey

Créée en 1980 et financée par la coopération allemande, c'est une installation de type prémélange et de marque WIDMER-ERSNT. Le coût unitaire était de 288 millions de FCFA (avant dévaluation).

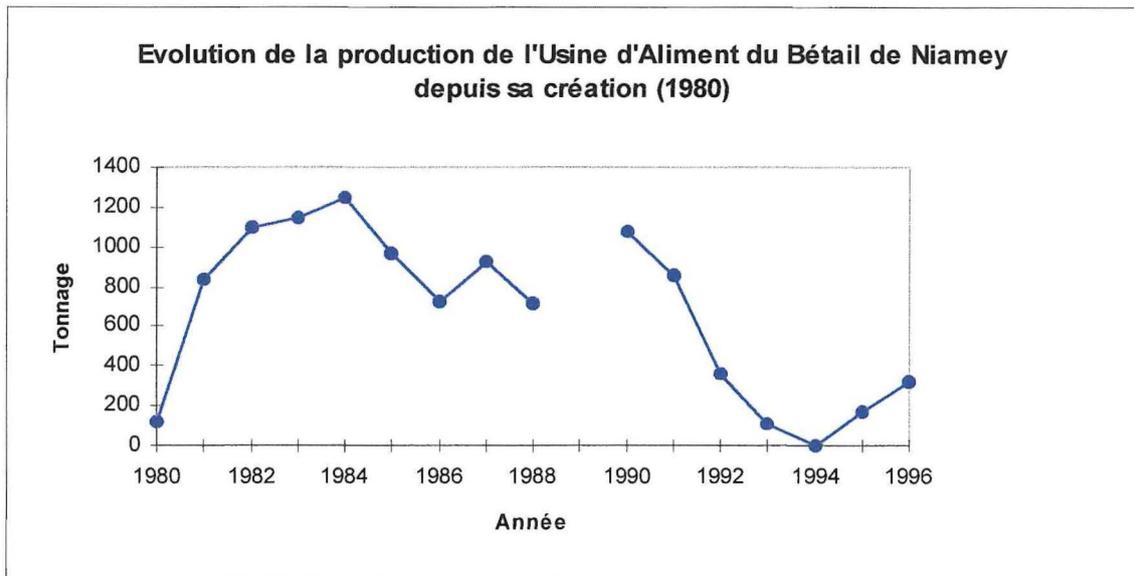
Elle est composée :

- d'un ensemble de stockage de 1 000 tonnes de matière première en 4 silos de 250 tonnes chacun, en tôles ondulées galvanisées,
- d'une bouche à vider les sacs à l'intérieur de l'usine, d'un élévateur de remontée des matières premières alimentant une vis de distribution au dessous des silos,
- d'un transporteur à chaîne reprenant les matières premières et les distribuant par l'intermédiaire d'un élévateur dans six cellules d'attente situées dans la tour de fabrication,
- d'une benne peseuse commandée depuis le pupitre synoptique alimentant le broyeur. Remontée des produits broyés par aspiration avec cyclone de décompression et alimentation d'un mélangeur horizontal avec vis à spire contrariée,
- d'une cellule d'attente avec bouche d'ensachage,
- d'un magasin pouvant recevoir 300 tonnes de produits en sacs.

La capacité de l'usine est de 2,5 tonnes par heure soit approximativement 5 500 tonnes par an.

Le graphe ci-dessous nous montre l'évolution de la production de l'UAB depuis 1980.

Graphique n°4 :



Données : Jourdain R., Bambara X., 1994.

Remarque : pour l'année 1989, il n'est fait mention d'aucune production par les responsables de l'étude. Les chiffres figurant sur le graphique pour les deux dernières années, ont été obtenus à la suite de mon entretien avec le responsable de la production de l'usine et ajoutés aux données de l'étude Jourdain.

Selon le directeur de production, le Dr Soule DAOUDA, la quasi totalité de la production est destinée au secteur avicole (90 %) et le reste à l'embouche bovine. Ceci s'explique par la méconnaissance des activités de l'U.A.B. par les éventuels clients. L'usine a donc fait récemment appel à la publicité (communiqués radio) et s'est créé un logo. Depuis, les demandes ayant trait à l'alimentation des chevaux et des vaches laitières se seraient accrues. A ceci se serait ajouté un accroissement des démarches des aviculteurs auprès de l'U.A.B, l'activité avicole semblant bénéficier d'une certaine reprise (surtout les oeufs de consommation). Il serait ainsi attendu un accroissement de la production de l'usine par les responsables, avec cependant une réduction de la part de l'aviculture à environ 50 %, consécutivement à une hausse de l'activité globale. Les aviculteurs ne sont pas du tout satisfaits de l'U.A.B. et beaucoup se tournent vers la production privée d'aliment pour volailles, il y a donc incohérence entre les déclarations du responsable de l'UAB et les aviculteurs.

Les services de l'U.A.B. sont de deux types. Le premier consiste en la transformation de matières premières apportées par le client (broyage et mélange), elle le facture 23 FCFA le kg. Le second est la prise en charge totale de la fabrication de l'aliment par l'usine.

Les prix sont alors les suivants :

- ➡ aliment pondreuse :
 - ↳ premier âge : 130 FCFA/kg,
 - ↳ deuxième âge : 120 FCFA/kg,
 - ↳ troisième âge : 125 FCFA/kg,
- ➡ aliment chair :
 - ↳ démarrage : 130 FCFA/kg,

↳ finition : 125 FCFA/kg.

Les prix sont fonction de la teneur énergétique et du taux de protéines brutes de l'aliment. Néanmoins, l'usine possède le statut d'une structure étatique et de ce fait, doit se conformer aux directives de l'autorité supérieure. Ainsi, bien que le prix de vente soit inférieur au coût de production, les chiffres ci-dessus sont maintenus. Les tarifs théoriquement applicables devraient être de l'ordre de 180 à 200 FCFA/kg (voir le tableau n°17).

Concernant les matières premières, le maïs entre pour 65-66 % dans le taux d'incorporation. Le coût de l'aliment est donc fonction de cet élément. Pour citer les difficultés auxquelles est confrontée l'usine, je prendrai l'exemple du cours du maïs en 1996 (7 000-8 000 FCFA le sac) et 1997 (15 000-16 000 FCFA le sac) mais avec une constance du prix de vente en vigueur et une augmentation de la demande cette dernière année. Le tableau n°18 ci-dessous établit le coût actuel en mai 1997 de la tonne d'aliment pour volaille.

Tableau n°18 : Détail du coût actuel en mai 1997 de la tonne d'aliment pour volaille à Niamey

Quantité	Désignation	Poids (kg)	Prix unitaire (FCFA/unité)	Montant (FCFA)
7 sacs	Maïs	650	16 000	112 000
30 sacs	Poisson	30	350	10 500
3 sacs	Tourteau	99	6 000	18 000
50 kg	Sang	50	150	7 500
2 sacs	Son de blé	70	4 500	9 000
40 kg	Calcaire	40	26	1 040
55 kg	Poudre d'os	55	86	4 730
3 kg	Vitamine	3	3 000	9 000
3 kg	Sel	3	170	510
	Frais fabric.			23 000
Total		1 000		195 280

Source : enquête production, 1997.

A ceci, s'est ajouté l'effet de la dévaluation et de ce fait, les ingrédients importés (surtout de France) tels que les vitamines et les acides aminés (Lysine, Méthionine) ont vu leur coût multiplié par deux. La conséquence de cet événement fut l'ouverture à d'autres fournisseurs (ex. : le Nigeria).

L'usine s'est par ailleurs tournée vers l'utilisation de produits de substitution. Ainsi utilise-t-elle le tourteaux de tournesol, en remplacement du tourteau d'arachide (8 à 11 % du taux d'incorporation).

L'approvisionnement en matières premières se réalise essentiellement sur le marché local. Mais ses produits sont bien souvent importés des pays voisins comme le Nigeria, le Bénin ou la Côte d'Ivoire. Le solde du bilan céréaliers du Niger est négatif depuis 7 ans et avoisine les 335 000 t par an (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 1997), Caupin l'estime à 120 000 t en 1997. Des projets d'irrigation sont en cours, ils concernent entre autres la culture du riz et du blé, à terme on peut espérer une augmentation de la production locale de ces produits et donc du son. Bien

que la moitié de l'huile consommée soit importée, il existe au Niger des unités de transformation industrielles et artisanales capables de produire des tourteaux d'arachide. Le niébé, troisième produit d'exportation du Niger (200 000 t/an) après l'uranium et les productions animales, est un élément qui pourrait intervenir dans l'alimentation des volailles comme source d'énergie et de protéines. Mais à ce jour, aucune étude n'a été faite sur ce sujet.

L'analyse des aliments s'effectuait jusqu'à l'année dernière à l'Icrisat et concernait le taux de protéines brutes, la teneur en énergie, le taux de toxines et le taux de cellulose. Un terme a été mis à cette activité trop onéreuse.

Sur le plan national, la répartition du marché de l'alimentation animale en 1993 était la suivante: sur un total de 25 000 tonnes, la part de l'aviculture s'élevait à 60 % (Bouttier, 1993).

En 1994, les quantités de matières premières pour satisfaire les besoins de l'aviculture industrielle, sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau n°19 : Quantités de matières premières utilisées par l'aviculture industrielle nigérienne, en 1994.

Matières	Quantités (t)
Maïs	900
Tx arachide	330
Far. poisson	65
Iss. blé/riz	80
CMV	70
Coquillages	55
Total	1 500

(CMV : complexe multi-vitaminé)

Source : Diallo, Ravignan (de), Bahus, 1993.

Une quantité de 1 500 tonnes d'aliment, comme citée dans le tableau ci-dessus, permet de nourrir, à hauteur de 110 g/poule/jour, 35 000 poules. On peut donc estimer l'effectif des élevages industriels, en 1994, à ce chiffre.

L'usine d'aliments n'a jamais exploité ses capacités de production (5 500 t/an) et se trouve actuellement dans un état déplorable. La société WIDMER-ERNST n'existe plus, les pièces de rechange sont introuvables. L'U.A.B. s'est, un temps, servit d'équipement prélevé sur l'usine de Zinder (copie conforme de celle de Niamey) ce qui aurait rendu cette dernière non opérationnelle (Jourdain, 1994). Toutefois, selon le Directeur de l'Élevage, le Dr Idé TAHIROU, cette unité de production aurait redémarré son activité.

Jusqu'à présent le fonctionnement de cette usine a toujours été associé à celui de la station avicole de Goudel. Les problèmes de l'une se répercutant sur l'autre, ceci explique l'évolution irrégulière de la production comme le montre le graphique n°4. A cela se sont aussi ajoutées des erreurs de gestion et des difficultés de recouvrement des factures par la clientèle. Ainsi, Goudel possède-t-elle un arriéré de 14 millions de FCFA auprès de l'U.A.B.. Ceci a conduit à la suspension de la production en 1994.

En 1995, il a été décidé la séparation des deux entités, l'usine d'aliments du bétail fonctionne donc d'une manière quasi autonome. Elle perçoit toutefois une faible subvention de l'Etat de l'ordre de 2 à 4 millions de FCFA (chiffre d'affaire proche des 100 millions de FCFA). Cependant, la politique du gouvernement nigérien étant la libéralisation, il est à l'étude l'indépendance et l'autonomie de l'usine, d'ici un an. Mais la possible reprise de ces installations par l'Iran remettrait ceci en cause.

Les ruptures d'approvisionnement en aliments composés ou leur mauvaise qualité poussent les producteurs à s'orienter vers leur propre production d'aliment pour bétail.

V.2.2) Autres productions

Deux autres sources d'aliments sont disponibles.

① Les aviculteurs

La production de l'U.A.B. étant défailante, certains aviculteurs ont investis dans des broyeurs, afin de produire eux-mêmes leur aliment et ainsi éviter toute variation de leur production consécutive à une mauvaise alimentation. Ces personnes achètent leurs ingrédients au fur et à mesure de leurs besoins. Le manque de fonds de roulement empêche tout achat et stockage de matières premières.

② L'Association Des Aquaculteurs (A.D.A.)

L'A.D.A. est une O.N.G. ayant pour activité la production d'aliment pour poissons.

L'intérêt de cette structure repose sur son ancienneté dans le domaine de l'alimentation et donc de sa connaissance des circuits d'approvisionnement en matières premières. Par exemple, le kg de farine de poisson ivoirien arrive-t-il à 325 FCFA/kg à Niamey et le son de blé, à 105 FCFA/kg.

Sa capacité annuelle de production est de 1 825 tonnes de granulés et 3 650 tonnes de farines. Actuellement, la consommation des unités aquacoles ne s'élève qu'à 150 tonnes par an. Le marché de l'aliment que représente l'aviculture, 307 tonnes pour un effectif de 7 000 pondeuses et à 2 628 tonnes pour une exploitation totale de la capacité de production présente à Niamey, rentabiliserai ainsi l'équipement en place (broyeur, mélangeur, presse). La commande de grandes quantités d'ingrédients réduirait ainsi le prix de revient du produit fini.

Alors se posera le problème du tarif des aliments. L'A.D.A. possède un simulateur et peut ainsi optimiser le prix et la composition de l'aliment, en fonction des disponibilités en matières premières.

Les tarifs pratiqués sont de 200 à 242 FCFA/kg pour un aliment de pré-grossissement et de 178 à 200 pour un aliment de grossissement. Cet écart de prix pour un même produit résulte de l'adhésion ou non à l'association.

V.3) Maladies et produits vétérinaires

V.3.1) Maladies

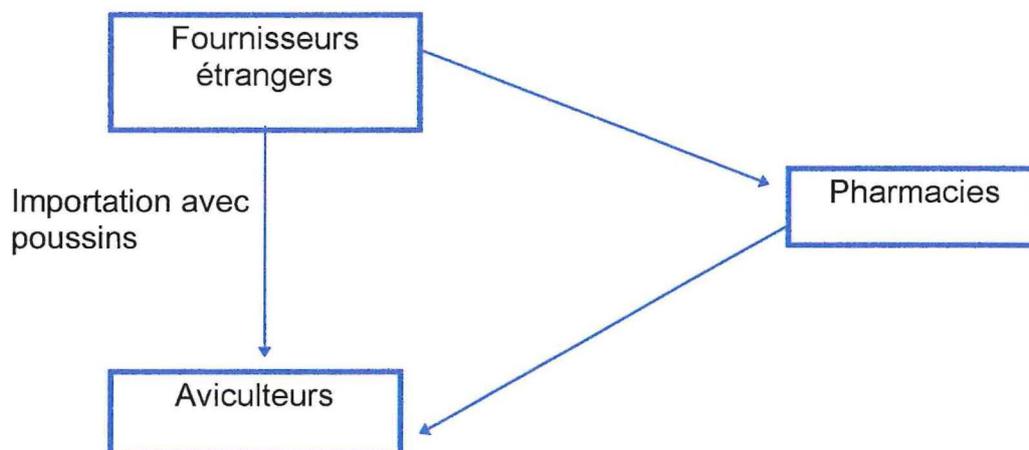
Tableau n°20 : Principales affections virales et parasitaires rencontrées dans les élevages améliorés de Niamey (CIRAD-EMVT, 1991)

Nom	Causes	Principaux symptômes	Lésions	Traitement	Prophylaxie
Maladie de Newcastle ou pseudo- peste aviaire	Virus	- Extrême contagiosité - Pneumoencéphalite - Symptômes respiratoires - Myoclonies, paralysies - Diarrhée profuse verdâtre	- Signes de septicémie - Suffusions sanguines - Viscères congestionnées - Pétéchies du cloaque et du ventricule succenturié	Néant	- Abattage des malades et des contaminés - Destruction des cadavres - Désinfection des locaux - Quarantaine des sujets importés - Vaccination de tous les sujets
Maladie de Gumboro	Virus	- Poussins de 3 semaines à 1 mois - Accroupis, endormis, plumes hérissées, bec dans la litière - Légère diarrhée blanchâtre - 15 à 30 % de mortalité	- Hémorragies intramusculaires - Hémorragies sur la muqueuse du proventricule - Hypertrophie de la bourse de Fabricius	Néant	Vaccination des poussins à 18 jours
Variole	Virus	- Forme cutanée : éruption pustuleuse crête, barbillons paupières - Forme muqueuse: fausses membranes bouche, narines, pharynx - Mortalité		Antiseptiques locaux, Vitamine A, D	Vaccination systématique
Spirochétose	Spirochètes inoculés par piqûre d'Argas	Evolution aiguë - Ictère - Diarrhées, paralysie - Prostration profonde	Ictère du tissu conjonctif Hypertrophie du foie	Pénicilline Oxytétracycline	Désinfection des locaux
Coccidiose	Multiplication dans l'intestin de protozoaires	- Diarrhées aqueuses - Mortalité importante chez les jeunes de 10 j à 3 mois	Lésions d'entérite hémorragique	Anticoccidiens	- Désinfection des locaux - Séparation des jeunes et des adultes - Coccidios-tatiques

V.3.2) Produits vétérinaires

V.3.2.1) Circuits de commercialisation

Schéma n°3 : circuits de commercialisation des produits vétérinaires à Niamey



Une seule pharmacie vétérinaire m'a fait part de ses bénéfices. Ceux-ci tournent autour de 10 à 30 % selon les produits vétérinaires.

V.3.2.2) Fournisseurs

Tableau n°21 : Liste des laboratoires fournisseurs de produits vétérinaires à Niamey et origine géographique

Origine	Laboratoires
France	Coophavet Laprovét Rhône-Mérieux Sanofi Vétoquinol Pzifer
Canada	Medprodex
Allemagne	TAD Pharmazeutisch Werk GMBH

Source : enquête pharmacies vétérinaires, 1997.

Liste des établissements distributeurs de produits vétérinaires à Niamey

- pharmacie vétérinaire publique : Labocel,
- pharmacies vétérinaires privées : Provet, Médivet, Camavet,
- pharmacie générale : Kaocen.

Cette dernière ne possède qu'une gamme limitée de produits vétérinaires, aussi bien pour les volailles que pour les animaux de compagnie. Sa clientèle est surtout constituée par des expatriés, propriétaires de quelques pondeuses.

V.3.2.3) Produits vétérinaires et prix

① Les vaccins aviaires

Tableau n°22 : Les vaccins aviaires

Vaccins	Maladies traitées	Prix (FCFA) pour 1000 doses
La Sota	Maladie de Newcastle	3 040
HB1	Maladie de Newcastle	2 500
Ita-new	Maladie de Newcastle	2750
TAD Gumboro	Maladie de Gumboro	6 000
Gumboral	Maladie de Gumboro	5 250
Variole	Variole aviaire	4 640
Diftosec	Variole aviaire	4 125

Source : enquête pharmacies vétérinaires, 1997.

Les seuls établissements dépositaires de vaccins aviaires sont actuellement le Labocel et Médivet. Mais la Camavet a aussi le projet de faire figurer ces derniers au sein de sa gamme de produits.

Le principal problème concerne la fiabilité de l'approvisionnement en courant électrique par la Nigelec. En effet, les coupures de courant étant fréquentes, les conditions de stockage des vaccins sont très aléatoires.

Les vaccins aviaires peuvent aussi être fournis en même temps que les poussins. C'est un service que propose toute les sociétés d'approvisionnement de poussins d'un jour (Annexes n°5 et n°6).

Le reproche que font certains aviculteurs par rapport à ces derniers concerne leur date de validité, parfois dépassée. Ceci pourrait expliquer en partie la déclaration de maladies malgré la vaccination des volailles contre celles-ci. Notons qu'une mauvaise inoculation de l'antigène est toute aussi désastreuse.

② Autres produits de traitement

Tableau n°23 : produits de traitement vétérinaire

Nature	Nom	Prix (FCFA)
Vitamines	Olivitasol	460 à 500 / 15g
	Amin Stress	2000 à 2200 / 100g
	CHP	2000/100g
Vitamines+Antibiotiques	Néo-Terramycine	2850 / 100g
	Lutricyline	3500 à 3600 / 100g
Antibiotiques et anti-infectieux	Oxyfuran	2200 à 2575 / 100g
	Darvisul	4500 à 4800 / 100cps 55 / cp 950 / 20g
	Avemix	1500 / 50g
Vermifuges	Vermifuge polyvalent Volaille (VPV)	4500 : 100cps 50 / cp
	Pipérazine	1800 à 2150 / 100g
	Polystrongle	3000 / 100g
	Stromiten	8500 / 100g 2700 / 500cps
		55 à 60 / cp
Anticoccidiens	Anticox	2700 / 100g
	Darvisul	950 / 20g
Anti-parasitaires externes	Carbalap	2700 / 100g
	Sépou	3000 à 3500 / 100g
	Poudre insecticide	5000 / 400g

Source : enquête pharmacies vétérinaires, 1997.

La plupart des produits ci-dessus sont fournis par des sociétés pharmaceutiques françaises et plus précisément par les laboratoires Vétoquinol et Laprovét. Les produits allemands sont rares et ceux d'origine canadienne commencent à faire leur apparition au Labocel comme la tétracycline et l'oxytétracycline, qui sont des antibiotiques utilisés pour le traitement des maladies respiratoires chroniques.

V.3.2.4) Effet de la dévaluation

La dévaluation du FCFA, le 12 janvier 1994, a entraîné le doublement des produits vétérinaires. Je citerai pour exemple les cas de l'Olivitasol et de l'Avémix.

Tableau n°24 : Récapitulatif de l'évolution de prix de 2 produits vétérinaires (Olivitasol et Avémix) depuis décembre 1993.

Nom	Prix déc. 1993 (FCFA)	Prix déc. 1994 (FCFA)	Prix juill. 1997 (FCFA)
Olivitasol (15g)	230	500	500
Avémix (50g)	675	1200	1500
Augm. moy. (%)	/	97,5	12,5

Source : enquête pharmacies vétérinaires, 1997.

VI) Financement : lignes de crédit d'investissement aux petites et moyennes entreprises

Les seules lignes de crédit actuellement accessibles aux entrepreneurs sont d'ordre privé ou découlent d'une aide financière étrangère.

L'échec des systèmes centralisés de crédit agricole représentés par la Caisse Nationale de Crédit Agricole (C.N.C.A.) et de la Banque de Développement de la République du Niger (B.D.R.N.) a laissé, vers les années 1985-1990, le milieu rural sans institutions formelles bancaires ou financières. Par ailleurs, le manque d'intérêt des banques commerciales pour la clientèle agricole jugée trop risquée et coûteuse n'a pas permis de combler ce vide financier.

Pour répondre aux besoins financiers de la population rurale tant en matière de production, d'approvisionnement, de commercialisation que de satisfaction de besoins sociaux, l'Etat et ses partenaires au développement ont favorisé la mise en place d'opérations de finance de proximité.

La quasi totalité de ces expériences a vu le jour grâce au support technique et/ou financier de partenaires extérieurs et essentiellement dans le cadre de projets financés par les bailleurs de fond.

VI.1) Les "Aides aux Initiatives Productrices de Base" (A.I.P.B.) de la Caisse Française de Développement (C.F.D.)

Les crédits A.I.P.B., lancés mi-1993 avaient pour vocation de répondre aux besoins de crédit d'investissement d'opérateurs privés individuels ou collectifs, ne pouvant bénéficier de crédits bancaires classiques.

Les montants accordés s'échelonnaient de 1,5 à 40 millions de FCFA et ne concernaient que des acquisitions de matériel productif. Une tolérance était accordée aux opérations nouvellement créées pour le financement du fonds de roulement (jusqu'à 20 % du montant total du crédit).

Un apport personnel (biens productifs, trésorerie), une identité bancaire et une garantie (garantie bancaire, caution solidaire des parents...) étaient exigées.

Les taux d'intérêts variaient entre 8 et 12 % par an. La durée du prêt oscillait entre 2 et 5 ans et les modalités de remboursement étaient négociables (mensuelles ou trimestrielles, différé de 6 mois à 2 ans) (A.F.V.P., 1994).

L'arrêt des octrois de nouveaux prêts a été décidé en juin 1996, ceci consécutivement aux faibles taux de remboursement enregistrés depuis 1994. On peut expliquer ce phénomène par la dévaluation du FCFA qui a constitué un important handicap pour les bénéficiaires de crédit qui supportaient le risque de change. En effet, le recouvrement de la dette s'effectuait en francs français, donc, à partir du 12 janvier 1994, les remboursements ont doublé en valeur locale. Par ailleurs, la C.F.D. qui a eu du mal à apprécier la viabilité et la rentabilité financière des projets, en particulier ceux relevant de la production agricole et de l'élevage, à réunir les garanties suffisantes et mettre en place un suivi rigoureux des entreprises.

A la date du 30 avril 1997, sur 22 dossiers présents, 2 ont été déclassés c'est-à-dire classés en pertes et profits, 9 ont eu la déchéance du terme notifiée (réclamation de la totalité du capital par l'intermédiaire du système judiciaire) et 11

étaient encore en cours. Dans ces derniers, figurait le seul élevage avicole (Annexe 7). Sur la totalité des dossiers, le secteur agricole n'en représente qu'un cinquième, les activités restantes sont très diverses : cabinet d'avocat, atelier de haute couture, clinique...

Tableau n°25 : récapitulatif des remboursements sur A.I.P.B

	Nb de dossiers	Mise en place	Capital prêté (FF)	Sommes échues (FF)	Taux de recouvrement (%)
Déclassement	2	1993	189 460	224 964	72
Déchéance du terme notifiée	9	1994-1995	615 879	674 299	19
En cours	11	1994-1996	1 222 783	616 554	75
Total général	22	1993-1996	2 028 122	1 515 818	50

Source : C.F.D., 1997.

La C.F.D. cherche à mettre en place une formule de crédits apparentés aux A.I.P.B. et d'objectif identique. Elle désire l'intervention d'une structure intermédiaire (O.N.G., groupement reconnu, coopérative) dont le caractère local et la bonne connaissance du milieu doivent permettre de sécuriser les remboursements. Elle gère un volume financier accordé par la C.F.D. sous forme de subventions, et se charge de l'étude des dossiers, de l'octroi et du recouvrement des crédits.

Le montage financier de ces types de crédit est le suivant :

C.F.D. → O.N.G. ou cellule publique ↔ Bénéficiaire

En fonction de l'importance de l'entreprise, différents niveaux d'observation sont possibles. Mais quelque soit le stade, le but de cette opération est de développer une activité viable et économiquement pérenne. On distingue ainsi trois niveaux.

Le premier concerne les micro-entreprises, essentiellement le commerce, pour lesquelles la somme engagée avoisine les 50 000 FCFA.

Le second a rapport aux T.P.E. (Très Petites Entreprises) pour lequel le montant du prêt est compris entre 300 000 FCFA et 5 000 000 FCFA. Les T.P.E. ont pour caractéristiques principales, les suivantes : quelques employés, taille réduite, absence de tenue de compte, appartenance au secteur informel, absence de relation avec les banques. On en différencie deux types en fonction des sommes allouées (300 000 FCFA - 1 000 000 FCFA et 5 000 000 FCFA) et du délai de remboursement, respectivement un et trois ans. Les T.P.E. se rapprochent des A.I.P.B. mais ne les remplacent pas. Elles pourraient être utilisées pour la modernisation d'une unité de production avicole mais en aucun cas pour la création d'une ferme spécialisée en aviculture. Il suffit pour cela de regarder le montant des crédits octroyés aux différents aviculteurs ainsi que la durée de remboursement (Annexe X).

Le troisième et dernier niveau se réfère aux P.M.E. (Petites et Moyennes Entreprises), le montant du prêt peut atteindre 40 000 000 FCFA. Elles se différencient des T.P.E. par la dimension de l'actif mais aussi par leur caractère plus formaliste avec l'Etat malgré la persistance d'un certain côté informel.

Cette opération est actuellement en attente de la décision du gouvernement nigérien de faire appel ou non à l'aide de la C.F.D..

VI.2) Les crédits au promoteurs privés par l'agence d'exécution A.F.E.L.E.N. (Agence de Financement et d'Encouragement de la Libre Entreprise au Niger)

L'A.F.E.L.E.N. est une association privée, créée en 1992 à l'initiative de chefs d'entreprise nigériens et du F.E.D. (Fonds Européen de Développement) dans le cadre de sa politique d'appui au secteur privé. L'agence d'exécution ouverte en mai 1993 est sous tutelle d'un comité paritaire réunissant le F.E.D. et le Ministère des Finances et du Plan (A.F.V.P., 1994). L'agence finance des projets productifs dans tous les secteurs économiques. En revanche, les projets commerciaux classiques sont pratiquement exclus.

Les montants de crédit octroyés vont de 400 000 FCFA à 400 millions FCFA, avec des taux d'intérêt fonction de l'objet de l'investissement : 7 % pour l'équipement et les intrants à 15 % pour le fond de roulement (5 à 16 % au démarrage de l'opération). La durée de recouvrement de la dette est fixée, au plus, à 48 mois et le délai de grâce de remboursement de 1 à 6 mois maximum, selon la nature du projet.

Depuis 2 ans, 45 % de la somme empruntée doivent être garantis. Dans le passé, 80 % étaient exigés. Cette modification résulte de la difficulté des entreprises à répondre à ce critère, mais cela pose des problèmes de remboursement. Ce qui oblige l'A.F.E.L.E.N. à être plus sélective sur les dossiers et à mettre l'accent sur le recouvrement de la dette. Par ailleurs, un investissement personnel de 10 % du montant total du projet est exigé.

L'A.F.E.L.E.N. reste maître de l'argent qu'elle débloque et possède de ce fait un droit de regard sur l'entreprise bénéficiaire d'un crédit. Elle s'intéresse particulièrement aux sociétés de production et de transformation.

Au 31 décembre 1996, 1129 dossiers ont été déposés (1211 en mai 1997), 186 ont été acceptés (197 en mai 1997). Un montant global de 5,9 milliards de FCFA de prêts a été octroyés en trois ans et demi d'activité de l'A.F.E.L.E.N.

Sur un plan général, la part du commerce est en régression constante, étant passée successivement de 39 % fin 93 à 25 % fin 96 ; par contre, les activités productives, agro-pastorales et industries manufacturières réunies, augmentent pour la même période de 34 % à 42 %. L'effort de l'agence se porte donc sur la production.

Secteur agro-pastoral et secteur avicole

Le secteur agro-pastoral représente 28% des dossiers acceptés, soit 52 dossiers, mais seulement 4 concernent le domaine avicole (2 % du total) (Annexe n°9).

2,2 milliards de FCFA ont été alloués au secteur agro-pastoral (38,4 % du montant total) dont les 90 millions de FCFA (4 % du montant total) pour les activités avicoles.

Les paiements se font par mensualités ce qui pose un problème pour les aviculteurs, en effet, cette production est sujette à de fortes variations de production dans l'année, du fait de la chaleur, des maladies et de la qualité variable de l'alimentation.

Par ailleurs, l'A.F.E.L.E.N. ne se considère pas comme adaptée au milieu agro-pastoral du fait de la précocité du début de recouvrement de la dette et de la durée, courte, de remboursement du prêt.

Après 5 ans d'existence, l'A.F.E.L.E.N. se situe dans une période de transition favorable puisque les crédits alloués par le F.E.D. sont susceptibles d'être vu à la hausse.

Remarque : à côté de ces organismes octroyeurs de crédits, est apparu depuis un douzaine de mois : l'E.A.N. (Entreprendre Au Niger). C'est une cellule d'appui à la création et au développement des micro et petites entreprises mais sans concours financier de sa part. Elle aide au montage du dossier et à la recherche de financement auprès des organismes de crédit de la place.

VI.3) La Conféjes (Conférence des états ayant le français en commun)

L'une des dernières entreprises avicoles à s'être mise en place (avril 1996) a bénéficié d'une bourse de 2 241 750 FCFA, accordée par la Conféjes. Ces fonds sont mis à la disposition de jeunes nigériens désirant monter leur propre entreprise. Pour cela, un dossier de candidature, comprenant l'objectif et le détail des investissements, est à déposer à la Direction des activités socio-éducatives du ministère de la jeunesse. Bien que cet argent soit donné par la Conféjes, l'intermédiaire nigérien, en l'occurrence le ministère de la jeunesse, impose aux bénéficiaires de ces subventions, le remboursement de 25 % de la somme totale (au bout de 2 ans) afin que ceux dont le dossier n'a pu être accepté, faute de moyens, puissent bénéficier d'une aide financière afin de monter leur micro-projet.

A ce niveau, je tiens à faire remarquer que les aviculteurs ayant souscrit un emprunt disposaient tous d'une comptabilité parfaitement tenue. Ceci m'a facilité le recueil des données économiques portant sur les élevages avicoles. Mais malheureusement ce n'est pas une règle générale dans toutes les exploitations. Un autre problème est que les aviculteurs ne sont pas disposés à divulguer la comptabilité de leur entreprise.

CONCLUSION

La population nigérienne connaît un fort taux de croissance démographique, supérieur au taux d'accroissement de la production agricole. Et à l'aube de 2010, la population urbaine sera supérieure à la population rurale. La demande alimentaire locale augmentera probablement au moins aussi rapidement que la croissance démographique et vraisemblablement plus rapidement dans les zones urbaines. Consécutivement à la réduction drastique de l'offre de viande rouge après les sécheresses du début des années 70 et 80, la consommation de viande rouge par habitant s'est réduite et ce phénomène va sûrement persister face aux contraintes qui pèsent sur l'accroissement de la production. La demande en viande, due à l'augmentation de la population et non du pouvoir d'achat, s'orientera de plus en plus vers la volaille.

De plus, depuis le deuxième trimestre 1996, les autorités nigériennes ont mis en oeuvre un programme d'ajustement structurel dont l'un des volets porte sur le désengagement de l'état vis à vis d'un bon nombre d'entreprises actuellement publiques.

L'étude présente visait à faire le bilan de la filière avicole moderne périurbaine de Niamey. La capitale et sa région comptent actuellement 34 aviculteurs dont seulement 14 sont en activité et orientés vers la production d'oeufs de consommation. La capacité de ces unités avicoles s'élève à 83 650 volailles (12,5 millions d'oeufs/an) mais la production effective atteint à peine 1 millions d'oeufs, soit le dixième de ce qui est consommé à Niamey.

Le principal problème repose sur les caractéristiques même de l'aviculteur. En effet, celui-ci est un homme établi, fonctionnaire, n'ayant pas particulièrement suivi une formation avicole. Il est spécialisé dans la production d'oeufs de consommation, qu'il pratique toute l'année. Il dispose pour le bon fonctionnement de son élevage d'un employé permanent (souvent membre de sa famille) possédant des connaissances succinctes en aviculture. Ceci se répercute, entre autres, sur l'incapacité des éleveurs à exploiter le potentiel génétique des volailles.

Les contraintes auxquelles est confrontée la filière avicole moderne de Niamey sont multiples et variées :

- le climat : la saison sèche chaude est marquée par une baisse de la production consécutive à l'indisposition des pondeuses face à la chaleur,
- l'infrastructure et l'orientation des bâtiments : les matériaux utilisés tels que la tôle, accumulent la chaleur dans les installations qui ne bénéficient pas d'une ventilation suffisante, ceci favorise, par ailleurs, une pression microbienne élevée,
- l'hygiène défectueuse des poulaillers : non respect des règles de désinfection, absence de pédiluves et contamination extrinsèques par l'intermédiaire des manoeuvres, animaux sauvages et volailles locales,
- l'insuffisance des soins vétérinaires et zootechniques : forts taux de mortalité et faibles taux de ponte,
- la mauvaise qualité de l'aliment ou son prix élevé : importation des matières premières, absence de mise en valeur des sous-produits par les unités de transformation nigériennes ou disponibilités insuffisantes,

- le déficit des connaissances des aviculteurs en gestion d'entreprise,
- le manque d'encadrement,
- l'absence de mesures de soutien et le manque de données technico-économiques des différents services de l'état sur ce secteur,
- la prolifération des circuits de commercialisation informels,
- la concurrence des produits du Nigeria, de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso,
- l'insuffisance et l'inadaptation des moyens de financement,
- l'inexistence de la recherche avicole,
- le surdimensionnement des structures étatiques (C.A.G. et U.A.B.), leur manque de moyens et leur mauvaise gestion.

Tous ces éléments concourent à un prix de revient élevé de l'oeuf, principal critère de choix de la part des consommateurs nigériens à la différence des expatriés.

Un signe montrant que l'aviculture a été totalement délaissée par les pouvoirs publics est l'absence de données technico-économiques des différents services de l'état, sur ce secteur.

L'objectif de la filière est de produire un oeuf de qualité à moindre coût. Cela sous-entend :

- une réduction de charge des intrants (alimentation, poussins, produits vétérinaires, crédit),
- une amélioration de la production des pondeuses (conduite d'élevage, soins vétérinaires, aération des poulaillers),
- l'organisation et la transparence de la commercialisation de la production,
- le soutien du gouvernement à l'initiative privée et aux productions nationales.

En fonction des contraintes précédentes, je pense que la coopérative des aviculteurs de Niamey est un moyen de les atténuer sinon de les pallier. Ceci sous-entend naturellement une adhésion de la totalité des aviculteurs, mais surtout, leur responsabilisation vis à vis de cette activité.

L'unité de ceux-ci permettra la centralisation des commandes de poussins et des produits vétérinaires et la réduction des prix d'achat.

Concernant l'alimentation, il serait à envisager l'association de la coopérative avec l'O.N.G. A.D.A. (Association Des Aquaculteurs) qui assurerait à l'une, le bénéfice d'un aliment de qualité à un prix compétitif et à l'autre, la rentabilité de ses équipements.

L'action de la coopérative devra aussi s'exercer sur la commercialisation de la production en assurant le positionnement des produits avicoles de Niamey sur le marché local, l'assurance de leur écoulement à un prix adapté aux fluctuations saisonnières. Elle pourra à ce sujet disposer d'un matériel de réfrigération afin de stocker les surplus de production.

L'établissement d'une structure unique renforcera la place des aviculteurs dans le paysage économique de la région et établira une atmosphère de confiance avec les banques ou des bailleurs de fonds. A ce niveau, il serait à envisager des crédits accessibles aux jeunes désirent se lancer dans l'aviculture et des conditions adaptées aux entreprises avicoles (délai et période de remboursement plus longs, taux d'intérêt réduits).

Disposant ainsi d'un interlocuteur, l'état nigérien pourra déléguer un agent de l'élevage chargé d'assurer le suivi et l'encadrement des exploitations et la formation des manoeuvres. Son action devra aussi porter sur le soutien à l'initiative privée, le

contrôle de la qualité et de l'origine des produits avicoles vendus sur les marchés et l'accentuation des inspections aux douanes et sur les axes de communication, afin de privilégier la production nationale par rapport à la production nigériane. A ce propos, dans les années à venir, les produits nigériens risquent de ne plus être concurrencés principalement par les oeufs nigériens mais ivoiriens et burkinabés, contre lesquels ne pourront exister des mesures de restriction du fait de l'adhésion du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso aux mêmes communautés économiques. Les derniers aspects sur lesquels devra porter l'effort de l'état, seront la recherche avicole et la nomination, pour une période conséquente, de fonctionnaires spécialisés en aviculture.

Afin de ne pas répéter les erreurs du passé quant à la répartition d'une éventuelle aide financière, je suis d'avis de faire appel à une O.N.G. ou toute autre structure, comme interlocuteur entre le bailleur de fonds et la coopérative, et qui se chargera de gérer au mieux les crédits disponibles.

BIBLIOGRAPHIE

A.F.E.L.E.N., 1996. Rapport d'activité sur les opérations du quatrième exercice. Niamey (Niger), 40 p.

ARBELOT B., FOUCHER H., DAYON J.F., MISSOKOU A., 1997. Typologie des aviculteurs dans la zone du Cap Vert au Sénégal, p. 75-83.

ASSOUMANE I.(a), 1995. Projet d'amélioration de la productivité des pintades. Institut National de Recherche Agronomique du Niger, Département des Recherches Zootechniques, mars 1995 : 13 p.

ASSOUMANE I.(b), 1995. Elevage et recherche zootechnique et vétérinaire au Niger. Institut National de Recherche Agronomique du Niger, Département des Recherches Zootechniques, février 1995 : 6 p.

ASSOUMANE I., 1994. Contribution à la réflexion sur la recherche avicole au Niger. Institut National de Recherche Agronomique du Niger, Département des Recherches Zootechniques, juillet 1994 : 11p .

ASSOUMANE I., 1996. La méléagriculture au Niger. Rapport final de l'activité "Connaissance des systèmes de production des pintades au Niger". Institut National de Recherche Agronomique du Niger, Département des Recherches Zootechniques, juillet 1996 : 17 p.

BEBAY (C.E.), 1995. Les conséquences de la dévaluation du FCFA sur la filière de la viande en Afrique. Synthèse bibliographique (DESS Productions Animales en Régions Chaudes). CIRAD-EMVT, Maisons-Alfort, France : 32 p.

BOGGIO D., STEPHAN A., 1994. Etude de la filière avicole dans la zone de Bamako. Institut National Agronomique Paris-Grignon, 46p.

BOUQUIER N., 1993. Priorité à la valorisation des ressources locales. Dossier spécial provende : défis et contraintes face à une demande qui s'accroît. Afrique Agriculture, n°210, décembre 1993.

CAUPIN(a), 1997. Le Niger sous contrainte. Marchés tropicaux, n°2677, février 1997, p 437-p 462.

CAUPIN(b), 1997. Les secteurs productifs. Marchés tropicaux, n°2677, février 1997, 7 p.

CAUPIN(c), 1997. Contraintes structurelles et difficultés économiques. Marchés tropicaux, n°2677, février 1997, 5 p.

CENTRE AVICOLE DE GOUDEL, 1997. Contribution à la réunion annuelle des cadres de l'élevage 1997, Centre Avicole de Goudel, mars 1997 : 6 p.

CHARRON A., 1994. Association Française des Volontaires du Progrès. Projet d'appui aux initiatives économiques de Niamey. Document d'identification. Niamey (Niger), mai 1994, 147 p.

CIRAD-EMVT, 1991. Aviculture en zone tropicale. République française, Ministère de la coopération et du développement : 186 p.

COOPERATION, 1993. Situation économique et financière en 1992. Les Etats d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes. Ministère de la Coopération, édition 1993.

DIALLO K., RAVIGNAN (de) A., BAHUS J., 1994. Le défi de l'alimentation avicole. Dossier spécial élevages intensifs : perspectives après la dévaluation. Afrique Agriculture, n°212, février 1994.

ENQUETE CONSOMMATION, 1992. Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger (1989-1990). Volet A : les dépenses, la consommation et l'approche de la pauvreté en milieu urbain. République du Niger, Ministère des finances et du plan, août 1992, 60 p.

ENQUETE CONSOMMATION, 1994. Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger (1989-1990). Volet B : alimentation et état nutritionnel de la population. République du Niger, Ministère des finances et du plan, novembre 1994, 150p.

FAO, 1997. Base de données.

GTZ, date indéterminée. Coopération Niger- République Fédérale d'Allemagne. Production avicole en République du Niger. Rapport final, 24 p.

IDRISSA A., 199X. Développement et promotion de l'entreprenariat rural au Niger. Identification des programme de mise en oeuvre après la dévaluation du FCFA. Rapport final. Agence canadienne de développement international, 73 p.

JOURDAIN R., BAMBARA X., 1994. Filière avicole au Niger. Possibilité d'une redynamisation des structures existantes. Désengagement de l'Etat. Rapport, France, septembre 1994, 56 p.

KERKEB (A.), 1991. Caractérisation de l'élevage intensif du poulet de chair en régions tropicales d'Afrique. Mémoire (DESS Productions Animales en Régions Chaudes). CIRAD-EMVT. Maisons-Alfort, France.

LAURENT (J.) ; MSELLATI (L.), 1990. Développement de l'aviculture au Sénégal. Etude préparatoire. CIRAD-EMVT. Maisons-Alfort, rance, 133p.

MAS D., date non déterminée. Réflexion sur les perspectives de développement de la filière élevage au Niger. République du Niger, Ministère du plan.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, 1995. Axes d'intervention sur quelques filières porteuses. République du Niger, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, septembre 1995.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, 1997. Revue du secteur rural de l'élevage. République du Niger. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Direction de l'Etude et du Plan. Cellule de Programme d'Ajustement sectoriel Agricole (P.A.S.A.). Edition 1997 :167 p.

O.N.U., 1994. Programme complet de sécurité alimentaire. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Gouvernement de la République du Niger. Draft, Niamey, 23/09/94.

ONUDI, 1989. Développement des industries liées à l'élevage.

OUATTARA (S.), 1996. Les ailes brisées de l'aviculture burkinabè. Dossier élevage. Afrique Agriculture n°242, novembre, 59-60.

POUILLES DUPLAIX (M.) ; FEDIDA(D.), 1993. Organisation d p.a filière avicole semi-intensive en Guinée. CIRAD-EMVT. Maisons-Alfort, France,

SAIDOU A., 1997. Centre de Goudel : une station à sauver. Section économie, Le Sahel, 18 août 1997.

VEROT D., 1994. Les filières avicoles en Afrique de l'Ouest : éléments de réflexion sur les perspectives de développement . SOLAGRAL, avril 1994.

ANNEXES

Annexe n°1 : Répartition des fermes avicoles à Niamey et dans sa région

Annexe n°2 : Plan de la Station Avicole de Goudel

Annexe n°3 : Tarif poussins de la Soproda, destination Niamey, 15 septembre 1993

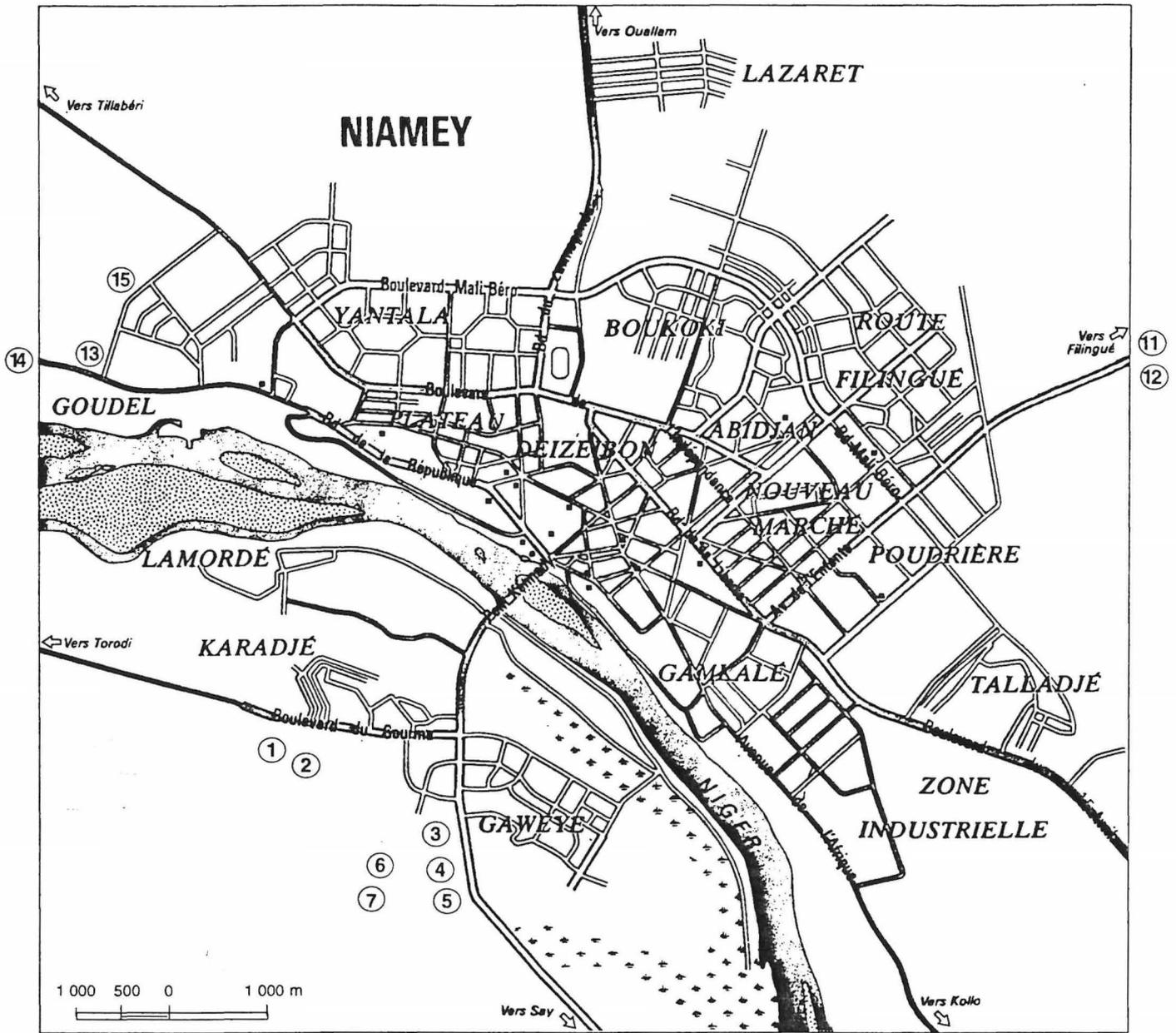
Annexe n°4 : Tarif poussins de l'élevage De Rycke, destination Niamey, 13 août 1997

Annexe n°5 : Prophylaxie ponte, Avi-Service, 17 mars 1995

Annexe n°6 : Prophylaxie chair, Avi-Service, 17 mars 1995

Annexe n°7 : Crédits accordés aux aviculteurs par la C.F.D. et l'A.F.E.L.E.N.

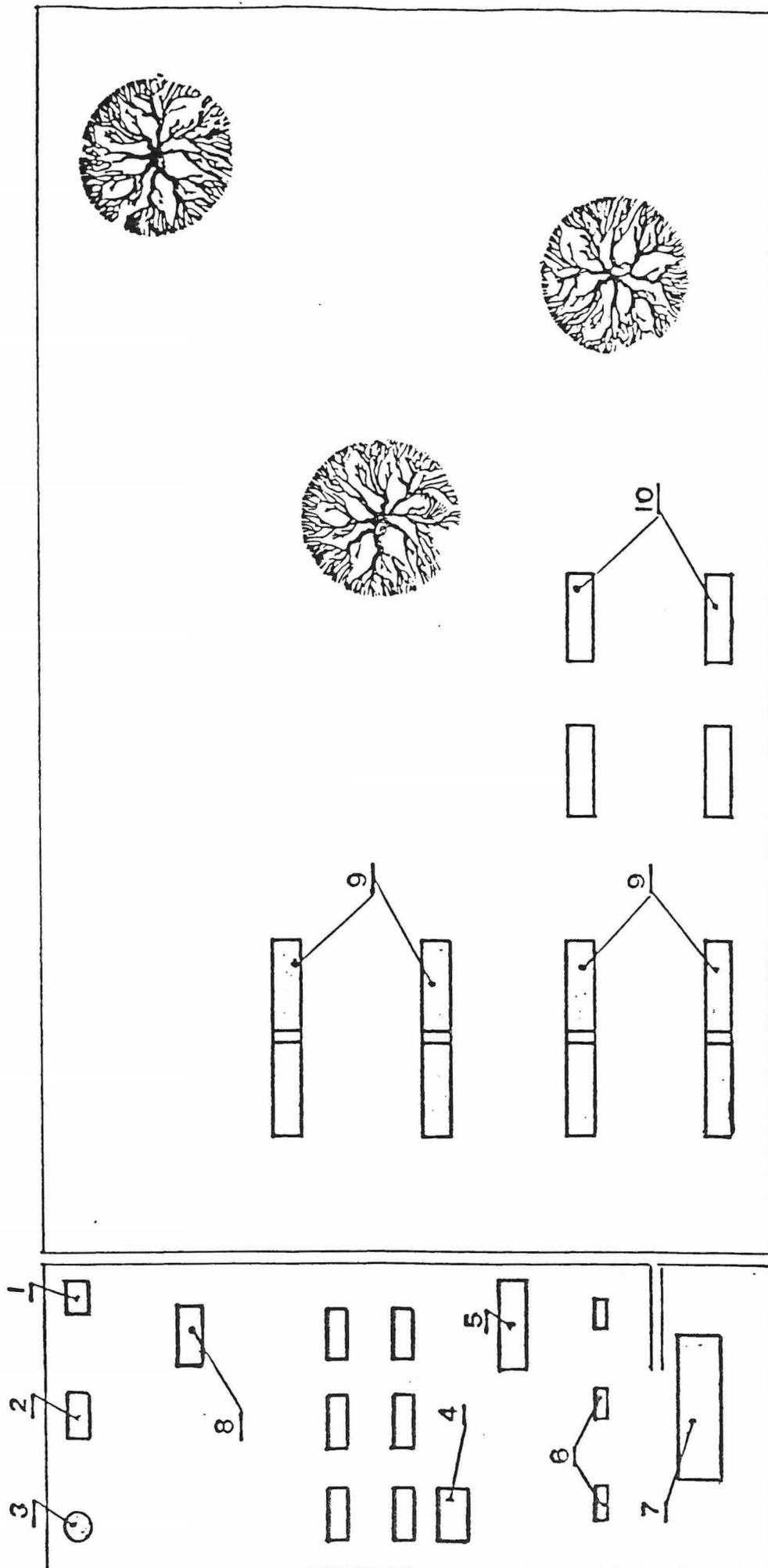
Annexe n°1: répartition des fermes avicoles à Niamey et dans sa région



- ① Mamane CHEKARAOU
- ② Oumarou ALOU
- ③ Idi ALSO
- ④ Moumouni OUSSEINI
- ⑤ Colonel COULIBALY
- ⑥ Abdou GANAHI
- ⑦ GONODOU Abdouraman

- ⑧ Ali GAYADOU
- ⑨ Abdou SOULEY
- ⑩ Amadou GARBA
- ⑪ Abdou ADAMOU (Ferme nouvelle, km 5)
- ⑫ Khaled IKRI / Bonkoukou (km 90)
- ⑬ SOUMAÏLA Hamidou
- ⑭ DANKALLÉ Abdouraman
- ⑮ TAWARÉ Habibou Soufiane

Annexe n°2 : plan de la Station Avicole de Goudel



- 1 - GARDIEN
- 2 - CABINE ELECTRIQUE
- 3 - CHATEAU D'EAU
- 4 - LOGEMENTS
- 5 - MAGASIN
- 6 - POUSSINIÈRES
- 7 - COUVOIR
- 8 - BUREAUX
- 9 - POULAILLERS EQUIPES 2
- 10 - POULAILLERS DE 300 m²

VARIETE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE
---------	----------	---------------

<u>POUSSINS D'UN JOUR CHAIR</u>		
- Tropicstar	500	5.45 FF
- Hybro	1 000	5.05 FF
- Shaver Tropicbro	3 000	4.60 FF
- Vedette	5 000	4.20 FF
	10 000	3.90 FF
Autres souches sur demande		
* * * * *		
<u>POUSSINS D'UN JOUR PONTE</u>		
- Hisex	500	7.60 FF
- Blackstar	1 000	6.90 FF
- Shaver	3 000	6.70 FF
- Isabrown	5 000	6.20 FF
	10 000	5.90 FF
Pour poulettes LEGHORN ajouter 0.30 au prix unitaire.		
Vaccination MAREK incluse		
* * * * *		
<u>NOTRE SELECTION CHAIR COLORE</u>		
- Plumage rouge	500	5.65 FF
- Plumage noir	1 000	5.25 FF
- Plumage gris	3 000	4.80 FF
	5 000	4.40 FF
	10 000	4.10 FF

ANIMAUX DIVERS :

Nous pouvons également vous expédier :
 PINTADEAUX, OISONS, DINDONNEAUX, CANETONS,
 LAPINS, selon quantité et période souhaitée :
 NOUS CONSULTER.

CES PRIX S'ENTENDENT EN FRANCS FRANCAIS COUT ET FRET AEROPORT DE DESTINATION.

Nous pouvons joindre avec les poussins la PROPHYLAXIE nécessaire à leur élevage :

Pour 1 000 Poussins CHAIR 850.00 FF

Pour 1 000 poussins PONTE 1 750.00 FF

BANQUES :

SOCIETE GENERALE 77120 COULOMMIERS
 Compte 00020161194
 Code banque 30003
 Code guichet 01301 Clé 20

CREDIT AGRICOLE 77510 REBAIS
 Compte n° 15910563000
 Code banque 18406
 Code guichet 00770 Clé 88

L'acheteur reconnaît avoir eu, préalablement à l'achat, connaissance des conditions générales de vente rappelées au verso et en particulier de l'article ⑥ portant " Réserve de propriété ".

SOCIETE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE

sàrl au capital de 200.000 F - R. C. S Meaux B 350 077 384 - Siret 350 077 364 00021 - Siège social : 3 rue de l'Industrie 77510 REBAIS

Tarif au 1er MARS 1997		PRIX PAR POUSSIN COUT ET FRET RENDU AÉROPORT NIAMEY EN FRANCS FRANÇAIS							
Quantité		300	500	1000	2000	3000	4000	5000	
SÉLECTION CHAIR	<u>PLUMAGE BLANC</u> Derco 109 – Hybro Vedette – Shaver	6,52	5,75	4,97	3,81	3,54	3,50	3,45	
	<u>PLUMAGE COLORE</u> Redbro – JA 57	6,72	5,90	5,12	3,96	3,69	3,65	3,60	
	Derco 509 – Kabir	6,92	6,10	5,32	4,16	3,89	3,85	3,80	
SÉLECTION PONTE	<u>ŒUFS ROUX</u> Derco rouge – Derco noire – Hisex Shaver 566 – (vaccination Marek comprise)	9,62	8,30	7,07	5,86	5,52	5,42	5,30	
	<u>ŒUFS BLANCS</u> Derco Leghorn – Shaver 288 Hisex – (vaccination Marek comprise)	9,62	8,50	7,67	6,46	6,12	6,02	5,90	
SÉLECTION FERMÈRE	Dindonneaux blancs lourds	17,08	14,65	11,92	11,12	11,00	10,80	10,60	
	Dindonneaux colorés xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxpintadeaux	8,62	7,50	6,87	5,71	5,42	5,37	5,30	
	Dindonneaux mâles	12,08	11,15	8,92	8,42	8,40	8,40	8,40	
	Canetons blancs pour engraissement	13,08	11,75	9,22	8,42	8,30	8,26	8,20	
	Canetons de Barbarie	17,08	14,15	11,52	10,92	10,80	10,70	10,60	
	Canetons mulards femelles	10,58	9,65	7,42	6,92	6,90	6,90	6,90	
	Poussins cou-nus	6,62	6,00	5,27	4,12	3,82	3,78	3,70	
	Coquelets fermiers	5,62	5,00	4,27	3,12	2,82	2,78	2,70	
	Oisons blancs (du 1/03 au 30/04) par dix <u>38</u>Frs pièce - Par 50 <u>37</u> Frs pièce								
	Oisons gris (du 1/03 au 30/04) par dix <u>48</u>Frs pièce - Par 50 <u>47</u> Frs pièce								

Vaccinations : Marek 0,20 FF
 Gumboro 0,20 FF
 Newcastle 0,20 FF } Indiquez avec précision les vaccinations que vous désirez.

Lors de votre commande, veuillez nous communiquer votre numéro de téléphone ou Fax – MERCI –

ASSURANCE : Le taux de l'assurance est de 6% du montant total de facture (poussins+vaccinations)
 Pour calculer le montant de votre commande, vous devez additionner les différentes races de poussins commandés et vous référer à la colonne correspondante.
 Ainsi, si vous commandez deux ou trois catégories de poussins pour un total de 1000 poussins, vous bénéficiez du prix par 1000 pour chacune des catégories.

AU PRIX DU POUSSIN C ET F, VOUS DEVEZ ENSUITE AJOUTER LES VACCINATIONS ET L'ASSURANCE.

PROPHYLAXIE PONTE COFFRET C 500

NOMBRE DE COFFRETS	PRIX RENDU AEROPORT	
	DOUALA	----- NIAMEY
1 COFFRET	935.00 FF	906.00 FF
2 COFFRETS	1870.00 FF	1812.00 FF
3 COFFRETS	2805.00 FF	2718.00 FF
4 COFFRETS	3624.00 FF	3524.00 FF
5 COFFRETS	4530.00 FF	4405.00 FF
6 COFFRETS	5436.00 FF	5286.00 FF
7 COFFRETS	6342.00 FF	6167.00 FF
8 COFFRETS	7248.00 FF	7048.00 FF
9 COFFRETS	8154.00 FF	7929.00 FF
10 COFFRETS	9060.00 FF	8810.00 FF
PLUS	NOUS CONSULTER	

1 Coffret contient la prophylaxie nécessaire pour 500 poussins ~~.....~~. Il est composé de :

ADJUSOL TF	1 BOITE	DE 500 g
BIOMULTI	8 SACHETS	DE 100 g
EMERICID	1 BOITE	DE 500 g
FURALTADONE CHL 25 %	1 BOITE	DE 500 g
LE VAMISOLE 10 %	1 FLACON	DE 0,4 L

VACCINS

PESTOS 1 000 DOSES	VARIOLE W 500 DOSES
LASOTA 1 000 DOSES	GUMBORAL 1 000 DOSES
ITANEW 500 DOSES	

PROPHYLAXIE CHAIR COFFRET C 500

NOMBRE DE COFFRETS	PRIX RENDU AEROPORT	
	DOUALA	NIAMEY
1 COFFRET	493.00 FF	465.00 FF
2 COFFRETS	741.00 FF	713.00 FF
3 COFFRETS	1234.00 FF	1178.00 FF
4 COFFRETS	1426.00 FF	1376.00 FF
5 COFFRETS	1891.00 FF	1816.00 FF
6 COFFRETS	2139.00 FF	2064.00 FF
7 COFFRETS	2604.00 FF	2504.00 FF
8 COFFRETS	2852.00 FF	2752.00 FF
9 COFFRETS	3317.00 FF	3192.00 FF
10 COFFRETS	3565.00 FF	3440.00 FF
PLUS	NOUS CONSULTER	

1 Coffret contient la prophylaxie nécessaire pour 500 poussins de chair. Il est composé de :

ADJUSOL TF	1 SACHET DE 100 g
BIOMULTI	3 SACHETS DE 100 g
EMERICID	5 SACHETS DE 100 g
FURALTADONE CHL 25 %	1 SACHET DE 100 g

VACCINS

PESTOS 1 000 DOSES

GUMBORAL 1 000 DOSES

Les prix ~~au verso~~ s'entendent en FF Franco Aéroport : destination, livré en même temps que les poussins.

Projet financé		Prêts octroyés				Ventilation par nature				Date de mise en place
Type	Date octroi	Prêt (1 000 FCFA)	Durée (mois)	Délai (mois)	Tx int HTVA	Montant (1 000 FCFA)	Nature	Tx HTVA	Mont tot du proj	
Réhabilit ferme avicole A.F.E.L.E.N.	16/12/1993	8.959	48	5	5,6	2.800	Equipement	5	35.328	01/01/1994
						5.531	Intrants	5		
						628	Fds de rlt	16		
Réhabilit ferme avicole A.F.E.L.E.N.	03/06/1994	35.000	48	6	6,78	3.600	Equipements	5	51.553	01/07/1994
						22.102	Intrants	5		
						8.000	Aménagement	11		
						1.298	Fds de rlt	16		
Ferme agro-avicole A.F.E.L.E.N.	03/06/1994	24.466	36	4	9,94	2.173	Equipements	5	34366	01/07/1994
						7.678	Intrants	5		
						13.325	Bâtiment	13		
						1.290	Fds de rlt	16		
Ferme avicole A.F.E.L.E.N.	21/03/1996	21.353	48	6	9,42	1.004	Equipements	7	26.453	01/04/1996
						8.037	Intrants	7		
						11.714	Aménagement	11		
						598	Fds de rlt	15		
Ferme avicole C.F.D		105.000	48	6		105.000				17/03/1997
Total		194.778	228	27	31,74	194.778			147.700	
Moyenne		38955,6	45,6	5,4	7,935			9,47	36925	